

La pensée de la semaine:

Quand on est dans la merde jusqu'au cou, il ne reste plus qu'à chanter.

Samuel Beckett.

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie

le lundi 26 novembre 1984

Vol 21 no 12

Centre Social: Supplément au supplément

Le mercredi 28 novembre, les étudiantes et étudiants du CUM sont conviés à une assemblée générale de la FEUM ou il sera encore une fois, question du fameux centre social étudiant. Le but de cette article n'est certes pas de critiquer pour critiquer comme certains vont probablement le laisser entendre, mais bien d'analyser le programme proposé par le comité du centre social édition 84-85.

Premièrement, il nous semble opportun de nous pencher quelque peu sur le rôle que l'administration de l'université a joué et continue de jouer dans ce dossier. N'est-il pas scandaleux de remarquer que l'Université ne simplifiera que très peu financièrement dans ce projet, si ce n'est que "pour un manque à gagner comme on a pu le constater dans le programme du centre social nous l'item provenance des fonds, alors que dans la majorité des universités canadiennes, les centres sociaux étudiants sont entièrement ou en majeure partie financés par les universités? Aussi on remarque dans le programme du comité qu'il est mentionné que le Kacho "serait assez bien les besoins qu'il est censé combler". On se rappellera le référendum tenu en 1983 au sujet d'un centre social. Selon nous le résultat de ce référendum, soit 72% de la

population étudiante en faveur du plan B ou n'était nullement question de rénovations au Kacho comparativement au plan A, lequel prévoyait des rénovations au Kacho, qui n'a reçu qu'une faible proportion de la volonté étudiante (10 ou 12%), indique clairement que les intérêts des étudiants et étudiantes en ce qui a trait au contenu du centre social n'a pas beaucoup d'importance aux yeux de l'administration de notre université. Sinon, pourquoi avoir entamé des rénovations au Kacho au cours de l'été 1983 soit moins de trois mois après le référendum? Deuxièmement, il nous semble tout à fait aberrant que le comité du centre social n'entend pas se pencher sur la question de la gérance ou du contrôle de cet édifice avant que le projet de construction ne soit accepté (voir programme du comité, item calendrier tentatif, dernier paragraphe). Les étudiantes et étudiants seront-ils (elles) assez dupes pour voter sur un projet dans lequel ils investissent 740 000\$ sans savoir préalablement qu'ils le contrôleront? Troisièmement, il semblerait que l'histoire se répète; pourquoi, encore une fois, le comité du centre social ne nous propose qu'un projet? En plus de nous laisser très peu de temps pour réagir et discuter, le comité nous met face au

mur et nous nous devons donc de voter pour ce projet car comme il est mentionné dans le programme sous l'item calendrier tentatif: il sera ensuite présenté pour approbation au conseil des gouverneurs de l'Université lors de sa réunion du 8 décembre, ou il est fort peu probable qu'il ne soit pas accepté s'il a l'appui des étudiants." (pour un calendrier tentatif, il nous apparaît très précis).

Quatrièmement, nous nous posons de sérieuses questions en ce qui a trait au plan proposé. Débutons avec le forum ou la salle polyvalente. Une salle contenant 442 places nous apparaît comme un triple débordement des facilités existantes sur le campus, c'est-à-dire 163 nursing, chapelle et rotonde. Plus spécifiquement, nous citerons sous l'item salle polyvalente: "l'Auditorium de l'éducation accorde un peu moins de 400 personnes..." (allons nous payer 740 000\$ pour accommoder une cinquantaine de personnes de plus)? Continuons maintenant avec le restaurant qui accommoderait 60 personnes ici, le débordement n'a plus de limites, un calcul rapide nous apprend que nous pourrions déjà de 2 cafétérias et de 4 cantines avec tables sur le campus. Passons au magasin, les responsables de la Coop étudiante nous ont fait part de leurs inquiétudes à ce

sujet. En effet, comme pour la question de la gérance, l'orientation de ce magasin à savoir de type coopératif ou non ne sera décidée qu'une fois le projet de construction accepté. Cinquièmement, on peut se poser la question à savoir si le comité a vraiment tenu compte du réel besoin des étudiants et étudiantes ainsi que du rôle social de ce groupe dans la communauté. Donc, pourquoi ne pas innover au lieu de déboulonner? Le comité a indiqué clairement qu'il a voulu tenir compte de la volonté étudiante exprimée lors du référendum de 1983, c'est-à-dire se rapprocher le plus près possible du plan B? Voici ce en quoi il consistait: une salle de spectacle accommodant 700 personnes, les bureaux

de la FEUM, ses comités et une Coop étudiante. Ce plan B, accepté à 72%, comprenait également une proposition de prêt bancaire de l'ordre de 250 000 à 350 000\$ financé par le biais d'une hausse de la cotisation étudiante de 10 à 15\$. Nous proposons donc que ce centre social soit le même que le plan B, excepté en ce qui a trait aux bureaux administratifs de la FEUM. Pour pallier à cette économie, nous proposons de construire le centre social le plus près de l'édifice Tailleur possible, c'est-à-dire près du Kacho, de la FEUM, de CKUM, de la banque, des cafétérias, des services aux étudiants, etc., de façon à être complémentaire aux services offerts et non concurrentiel comme le veut d'ailleurs le comité. Au

niveau du financement, grâce au prêt bancaire et à un manque à gagner substantiel de la part de l'Université, il nous sera possible de laisser une place pour un magasin coopératif à l'intérieur de ce centre social et peut-être même plus?

En conclusion, nous réaffirmons le besoin immédiat d'un centre social étudiant sur le campus, nous réitérons notre souhait que l'Université prenne une attitude plus positive face à ce dossier et nous espérons que les étudiants et étudiantes se rendront en grand nombre à l'assemblée générale de façon à délibérer constructivement.

Errik Roy

Assemblée générale de la F.E.U.M.

Le mercredi 28 novembre 1984 à 13h

Local: Auditorium de l'Éducation

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du vérificateur
4. Rapport sur la gestion financière et sur la situation générale et morale de la FEUM
5. Centre social étudiant
6. Autres
7. Clôture de la séance

Sommaire:

Tout sur le Centre Social...ou presquePage 4

L'incompétence gouvernementalePage 6

Entrevue avec M.Clarence Poirier.....Page 11

Place Assomption, "Moncton Court"?...Page 14

Prévenir plutôt que guérir!

Le rapport sur la liberté d'expression exerce une certaine pression ou plutôt une pression certaine sur l'administration de l'Université de Moncton. En effet, nous constatons que deux ans après les expulsions, l'Université de Moncton est en train de remettre de l'ordre dans ses comités disciplinaires.

Nous reproduisons ci-après la proposition venant du bureau du Secrétaire général qui a trait à l'abolition de l'article 82 des règlements et son remplacement par un article qui précise les modalités à suivre en cas d'appel pour cause de discipline. La proposition sera soumise au Conseil des gouverneurs de début décembre.

Si nous apprécions le fait que l'on ait enfin cru utile de prévoir un mécanisme en ce sens, nous ne pouvons que nous interroger sur la proposition en tant que telle.

"Abolition de l'article 82"

Nouvel article 82.1: Comité d'appel pour cause disciplinaire majeure

Identification

— Le "comité d'appel pour cause disciplinaire majeure" est un comité permanent du Conseil des gouverneurs de qui il tient son autorité.

— Les décisions du comité sont finales et sans recours.

Attributions

Plus concrètement, le comité entend en appel, juge et sanctionne tout grief provoqué par la non-réadmission ou l'expulsion de tout étudiant à la suite d'infraction à un ou plusieurs règlements disciplinaires (règlements généraux de l'Université), ou à la suite d'infraction à une ou plusieurs lois municipales, provinciales ou fédérales.

Composition

Président du Conseil Quatre (4) membres (excluant les employés et les étudiants de l'Université)

Qualité

Président Membres du CGV, nommés par le CGV

Durée

Indéterminée

Tout membre du comité se trouvant en conflit d'intérêts pour quelle que raison que ce soit devra se démettre.

Bonjour,

Je désire vous convoquer à la réunion régulière du conseil d'administration de la FEUM, qui aura lieu le lundi 26 novembre 1984 à 19h au local 106 de l'édifice des Arts.

Je vous propose l'ordre du jour suivant et vous invite à le compléter si vous le jugez à propos.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1er novembre 1984
4. Assemblée générale
5. Centre social étudiant
6. Coop étudiant (demande de subvention de 500\$)
7. Fonds de fiducie du Centre social étudiant (5.000\$)
8. Règlements internes
9. Direction des affaires externes
10. Fédération canadienne des étudiants
11. A.P.A.R.E.
 - a) Quittance de la dette du Kascho à la FEUM
 - b) Endossement d'un prêt de 3 000\$
12. Directeur du Front (Ouverture du poste)
13. Restructuration académique — commission universitaire
14. Règlement 11.1 des Statuts et règlements de l'Université de Moncton (date d'abandon des cours)
15. Liberté d'expression — rapport préliminaire de l'ACPU
16. Botin étudiant
17. Autres
18. Clôture de la séance

Le président

Assemblées

Le comité tient des réunions aussi souvent qu'il le juge nécessaire. Les avis de convocation sont donnés par le comité, au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée. Ces avis peuvent être donnés verbalement ou par écrit.

Quorum

Le quorum est de quatre (4) membres.

Durée du mandat

Indéterminée; le mandat des membres nommés cesse dès qu'il y a perte de qualité.

En cas d'urgence, le Comité exécutif peut combler les vacances.

Règles de procédure

Sous réserve des statuts et règlements, le comité peut adopter des règles de procédure pour le gouvernement de ses délibérations et toutes autres mesures pour régir la procédure d'assemblée.

Le comité fait rapport au Conseil au moins une fois l'an.

Procédure d'appel

L'étudiant en cause a trente (30) jours, après le prononcé de sa sentence, pour faire appel de la décision. L'étudiant doit le signifier par écrit au président du comité: le cachet postal faisant foi de la date.

Premièrement: Nous ne pouvons que nous interroger sur la pertinence de deux comités. En pratique, cela se traduirait:

Premièrement:

La décision première "prononcée" par qui de droit (on ne sait même pas qui expulse ou "non-readmet") implique la procédure d'appel, c'est-à-dire si nous voulons pousser plus loin, l'exécute l'Université, de par son influence certaine sur le conseil des gouverneurs, pourrait "décider" du recours (si nous restons dans la structure actuelle du conseil des gouverneurs).

Deuxièmement:

Le comité "tient son autorité du conseil des gouverneurs" et en même temps "ses décisions sont finales et sans recours". Si on voit une autorité de décisions finales, il est logique qu'on ne peut avoir des décisions finales et sans recours.

Troisièmement:

"Le comité entend en appel, juge et sanctionne tout grief provoqué par la non-réadmission ou l'expulsion de tout étudiant à la suite d'infraction (...) aux règlements disciplinaires et (...) aux lois municipales, provinciales ou fédérales".

À ce niveau, on ne peut que s'étonner de constater que le règlement ne mentionne que les étudiants. En outre, on ne précise pas qui prend la première décision, ni comment on devrait prouver la culpabilité de l'accusé(e). Il n'y a que les étudiants qui font des infractions aux règlements? Pourquoi cette attitude? A-t-on peur de prévenir (en voulant "guérir")?

En ce qui concerne la composition, là aussi nous notons une aberration: on exclut les employés de l'Université (profes y compris) et les étudiants(e)s. Si on enlève aussi (dans la logique des choses) les administrateurs faisant partie du Conseil des gouverneurs, il ne reste que les deux tiers de cette assemblée qui pourrait siéger à ce comité disciplinaire. Comment le comité peut-il délibérer adéquatement sur une question si on exclut d'office six de ses membres? Les administrateurs faisant partie de la décision d'expulsion ne devraient pas eux aussi être exclus d'office du processus.

À cela, on peut ajouter la délégation au comité (sous réserve des statuts et règlements) d'adopter ses règles de procédures. Là aussi, il y a risque de danger. Il faudrait imposer un mode de fonctionnement (type tribunal d'appel) ou toutes les garanties pour l'accusé d'être bien jugé et soit éliminés.

Quant à la procédure d'appel, on ne semble pas penser au cas où (l'acte) accuse(e) se trouve à l'étranger.

En effet, si la personne est à des milliers de km de Moncton, trente jours après la sentence, semblerait un délai très court quand on sait que la dernière fois, l'Université de Moncton n'a pas voulu dévoiler les noms des accusés et que le courrier peut mettre parfois plus d'un mois à parvenir à l'intéressé(e).

Enfin pour permettre une prise de décision viable à long terme, il serait sage de respecter ce qui suit:

- Dévoiler le processus qui donne la première décision: le mandat dont est interprété le règlement de l'Université de Moncton.
- Dévoiler les critères de sélection des "accusés".
- Oublier la jurisprudence car celle-ci ne fait pas honneur à notre Université.
- S'adjoindre des juristes qui agissent comme experts-conseil.

Enfin, le tout doit être accompagné d'une réglementation ou sont mentionnées les droits et devoirs de chacun afin d'éliminer toute possibilité de fausses accusations qui pourraient entraîner des conséquences néfastes (comme ce fut le cas lors de la dernière vague d'expulsions/"non-readmissions"). Bien sûr, tout cela doit être décidé par les trois comités de chaque centre universitaire et non pas seulement par la partie qui a le pouvoir d'expulser ou de non-readmettre.

Mehdi Attia

Librairie Passage

achat-vente-échange

DISQUES-CASSETTES
LIVRES-AFFICHES

Ouvert 7 jours/semaine

339 rue Mountain
(entre Weldon et Cameron)
Tel. 855-6916



Tout sur le Centre Social...ou presque

Introduction: Pourquoi intervenir?

En tant qu'ex-Secrétaire-général de la FEUM et ancien étudiant, j'estime opportun d'intervenir dans le débat entourant la construction éventuelle d'un centre social étudiant.

Je veux d'abord féliciter les étudiants acadiens engagés dans le projet car moi aussi, j'ai investi des centaines d'heures, car moi aussi j'y crois.

Mais, là n'est pas une raison pour accepter n'importe quel projet et c'est pourquoi je m'oppose catégoriquement au projet d'un centre social étudiant tel que présenté, il y a une semaine dans le Front.

Rappel historique

Ça fait plus de 10 ans que le projet d'un centre social étudiant existe. Au cours de cette dizaine d'années, plus de 20 000 étudiants ont cotisé annuellement un fond de 100 000 \$, on s'est élevé aujourd'hui à plus de 740 000 \$.

Plusieurs projets ont été proposés au cours des ans. En 1979, un projet de 1500 000 \$ était accepté par un architecte avant fait les

plans, un protocole d'intention sur la gestion du centre avait été conclu avec l'Administration de l'Université. Le projet prévoyait une salle multi-fonctionnelle, les bureaux de la FEUM, un salon à fumer, une brasserie (pub), un magasin, la banque, etc...

En mars 1983, la FEUM propose un projet plus petit, genre comme celui qui nous est proposé aujourd'hui, en plus des bureaux des services de la vie étudiante. Lors d'un sondage, 72% des étudiants(e)s ont rejeté la proposition du petit centre et acceptent le projet de 1979 avec quelques modifications. Alors, pourquoi revenir sur la décision largement majoritaire des étudiants(e)s?

La proposition actuelle — Le projet d'aujourd'hui. Plusieurs questions sont soulevées par la présente proposition:

— **Se non légitimité** — En mars 1983, 72% des étudiants ont accepté un projet lors d'un référendum — seul un référendum peut légitimement changer cette décision.

— **Son contenu physique** — Le projet actuel est ni plus ni moins un "éléphant blanc". C'est une grande salle avec des toilettes. Le concept même d'un centre social étudiant n'est pas comme son nom l'indique, un centre. Or, avec les bureaux de la FEUM à l'extérieur, le Centre social étudiant n'est que la façade d'un projet d'édifice qui ne peut remplir ces fonctions.

Un centre social étudiant remplit deux principales fonctions: il est un centre de services et un centre d'échange et de divertissement. Ces deux fonctions sont complémentaires: la présence de services assure la fréquentation du centre par tous les étudiants(e)s, pas seulement les étudiants(e)s diplômés. Et ce mélange anime le centre, crée une atmosphère originale propice aux échanges et au développement. En fait, un centre étudiant, c'est le lieu où convergent les étudiants(e)s, c'est le cœur et l'âme de la vie sur le campus. Le projet proposé ne peut remplir ces fonctions.

— **Son lancement** — Il s'agit-là, paraît-il, de l'argument "à la maitre" (i.e. le plus simple). En deux mots, on a pas les moyens financiers de se payer un plus grand édifice, et si on attend, on va perdre des dons valant 200 000 \$. Voici les chiffres qu'on nous présente:

Dons 200 000
Intérêts 100 000
à 150 000 \$ 120 000
Contributions de l'Université 90 000
à 150 000 \$

Quelques questions s'imposent:
a) Les dons de 200 000 \$ constituent-ils réellement un ultimatum?
b) Est-ce 100 000 ou 150 000 \$ que nous sommes les intérêts d'ici la construction?

Quels seront les revenus annuels par le centre?
Je m'explique mal l'aspect financier, parce que il semble animer les promoteurs de l'actuel projet. Savez-vous que l'an prochain, le fond de l'édifice sera "engraissé" de 120 000 \$ (74 000 \$ d'intérêts avec un rendement de 10% plus 46 000 \$ de cotisations étudiants) ?

Pendant ce temps, les coûts de construction n'augmentent que de 4 à 5 % (inflation).

Par ailleurs, si on est si pressé et si restreint par les contraintes financières, pourquoi ne pas sauvegarder le temps et argent en mettant en oeuvre les plans qui ont déjà été préparés pour le centre étudiant (i.e. le projet adopté lors du référendum de 1983)?

— **L'absence d'un mode de gestion** — Ici, on se croirait à la Ligue d'improvisation. D'assumer qu'il faut d'abord construire, puis ensuite s'entendre sur les questions de gestion est à la fois illogique et imprudent. Qui donc construit un édifice, quel que soit l'édifice, sans prévoir de mode de gestion pour celui-ci?

Qui va gérer le centre? Sera-ce la FEUM? Qui va l'assurer? Qui va l'entretenir? Qui en assumera les coûts? Qui aura accès au centre? À qui faudra-t-il de l'argent pour l'autorisation? Ce sont là des questions qui sont au cœur même de la viabilité d'un centre social étudiant. Comment peut-on accepter, aveuglément, la construction d'un centre, à partir de contributions

TRÉBLES

étudiantes, sans que l'on soit assuré d'en contrôler le fonctionnement? Comme le dit si bien l'adage: "on n'achète pas un cochon dans un sac".

— **L'alternative** — pour un centre vivant et viable

D'autres questions pourraient être soulevées, mais dans un délai de quelques jours, le projet annoncé lundi, heure de tombée du Front (mercredi) est-il difficile de les soulever toutes? Chose certaine, la proposition actuelle n'est pas acceptable — un projet de centre social étudiant viable a déjà été accepté en 1983 par référendum. C'est autour de ce projet qu'il faut travailler.

J'encourage donc tous les étudiants à discuter de la question lors de l'assemblée générale de mercredi. Jose croit que les débats s'articuleront de façon positive dans le respect des individus qui fournissent temps et énergie à l'accomplissement d'un idéal valable. Car c'est l'esprit même du Front qui cherche à créer dans l'éventuel centre social étudiant.

Luc Desjardins, étudiant
ex-Secrétaire-général
1977-78

Lettre à Donald Poirier

Depuis quelque temps, M. Donald Poirier s'acharne dans un "militantisme" éhéméral au sujet de l'Acadie et ses nombreux maux. Ses lettres au FRONT, au PAPIER et autres se veulent un acte de solidarité avec le peuple acadien avant qu'il se noie dans un avilissement rampant, ayant pour conséquence l'indifférence globale.

J'aimerais féliciter M. Donald Poirier pour ses efforts peu connus de vouloir engendrer une réflexion globale au peuple acadien. Il réalise qu'il est grandement temps de

réfléchir et d'agir solidairement avec le peuple acadien vers des orientations communes nous permettant de lutter pour les mêmes buts. Le "militantisme" de M. Poirier, par conséquent, a un impact négatif sur le mouvement de l'intelligentsia acadienne qu'il peut-être un peu décevant. Dans mon dernier article au "Papier" se rapportant sur la reconstruction académique, je témoigne comment M. Poirier est honoré avec les professeurs et les bibliothécaires de l'Université de Moncton.

L'Université de Moncton

est le noyau idéologique de l'Acadie. Par conséquent, je pense que l'engagement militant de Donald Poirier au sein du milieu universitaire est justifiable. Et à nouveau je voudrais citer ses initiatives. Je pense que c'est important pour nous acadiens et acadiennes de prendre en considération le bien-fondé des arguments de M. Poirier. Si nous pouvons appliquer ces commentaires analysés et ses propositions en action politique ou autre, ceux-ci nous aideront que nous fassions progresser en tant que

société.

L'Acadie est en transition, en opération. Je ne peut pas concevoir comment qu'un jour pourrait condamner les efforts de M. Donald Poirier de vouloir inviter les acadiens à prendre conscience de leur dimension collective en tant que peuple et en tant qu'humains et citoyens de ce pays qu'est le Canada qu'"apparemment", selon la nouvelle charte canadienne des droits et libertés encourage l'emploi de la justice et de la démocratie.

Raoul Goguen
étudiant du Péd. d'histoire

La Chorale de l'UdeM en politique

J'aimerais par la présente, à l'occasion de l'article de la direction de chorale de l'Université de Moncton, la direction de la chorale semble avoir subi une récente tournée du Bicentenaire avait aussi élément politique derrière la but de cette tournée. Il s'agit de dire, sur ce point, elle est dans un illogisme complet.

Premièrement, la chorale de l'Université de Moncton est l'unique institution acadienne. Deuxièmement, la Commission du Bicentenaire du Bicentenaire en collaboration avec l'Université de Moncton, ont conjointement collaboré à promouvoir la chorale de l'Université au nom des célébrations du bicentenaire. Cependant, que la Commission du bicentenaire a réussi à convaincre la chorale de célébrer 200 ans (1784-1984) d'oppression au peuple acadien, est bien beau d'essayer de me faire croire que les acadiens ne sont pas de cette province. Les historiens démentent

très bien le contraire. Les raisons d'abord ce qu'est l'hypocrisie. L'hypocrisie consiste à caresser les viles sentiments exprimés. D'abord, lors de la création de la province, celle-ci était britannique et anti-acadienne. Les Acadiens n'avaient pas le droit de vote et ils furent seulement reconnus comme une communauté linguistique en 1970, peut-être seulement en 1974 avec la loi 88 reconnaissant l'existence des communautés linguistiques. Pourtant, la Commission du bicentenaire en collaboration avec la chorale de l'Université de Moncton; avec leur fameuse tournée du bicentenaire, ne nous encourageaient à célébrer l'héritage et de fierté. Essayez-ou-ils de me faire croire que cet engagement croisé n'est pas un acte d'hypocrisie? Tout comme leur participation au Bicentenaire n'a pas été politique? C'est à vous d'en juger.

Raoul Goguen

La Coop dans le Centre Social?

Le Conseil d'administration de votre Coop étudiante désire manifester son mécontentement par rapport au programme du centre social étudiant qui a été publié dans le dernier Front. En effet, ce programme semble indiquer que la Coop étudiante ne sera pas le magasin étudiant du centre social. En voulant faire remplir au magasin étudiant "les mêmes fonctions que la Coop étudiante actuelle", c'est-à-dire que les auteurs du programme ont voulu dire que la Coop serait

remplacée par un éventuel dépanneur? Il faut espérer que non.

Le Centre social étudiant est un organisme à but non lucratif au service de la population étudiante. Elle est destinée à répondre, depuis bientôt trois ans et son avenir est prometteur. La construction du centre social devrait permettre à la Coop étudiante de s'épanouir et non de mourir. Déjà, le roulement de la Coop étudiante actuelle et le Conseil d'administration ainsi que les membres sont confiants pour

l'avenir.

Il est certain que "la présence d'un magasin étudiant" dans le centre social permettrait davantage d'avoir une vocation plus utile". C'est la raison pour laquelle le Conseil d'administration de la Coop étudiante croit qu'il est nécessaire que le Centre social soit situé dans le centre social.

Le 28 novembre à 13h, aura lieu l'assemblée générale du Centre social. L'auditorium de la Faculté d'éducation, il est essentiel que chaque étudiant y soit

présent afin de s'assurer que le projet du centre social reflète bien le désir de la population étudiante.

Le Centre social a pour but le bien-être des étudiants par le biais d'une entreprise coopérative. Ensemble, nous allons nous assurer de la place qui revient à la première coopérative des provinces maritimes.

La Coop étudiante

TRIBUNES

Trop c'est trop ou la crédibilité du Front

Le Front, notre journal, tribune ou organe de propagande (appelez-le comme vous voulez) se porte mal. Cela est de notoriété publique et nous n'avons pas à apporter de preuves; cependant, nous allons quand même apporter ces preuves et laisser au lecteur le soin de juger.

Il y a quatre Fronts, on pouvait lire de la plume d'un des membres de la rédaction. (La crédibilité de la FEUM, Le Front du 22/10/84) (...) l'attitude du président de la FEUM nous apparaît comme tout à fait étrange. Pourquoi vouloir refuser des tâches (...) que le conseil d'administration veut lui déléguer? Dans l'avant-dernier Front (du 5/11/84, Le président de la FEUM fait cavalier seul), le directeur du Front, Meli Attia, critique le président de la FEUM, Bernard Lord, parce qu'il accepte des tâches que le conseil d'administration lui délègue! (Non que je veuille suggérer, loin de là, que les différents membres de la rédaction doivent avoir les mêmes vues sur tout, mais je tiens seulement à montrer que si l'on voulait satisfaire tous les critiques du Front, on ne ferait jamais rien.)

S'il n'y avait que ces critiques contradictoires de temps en temps, ce ne serait rien. Mais il se glisse parfois dans les articles de certains membres de la rédaction des erreurs factuelles, ou du moins des tournures qui peuvent facilement se prêter à des erreurs d'interprétation; de temps en temps ça ne mérite pas une lettre mais de l'avant-dernier Front, je tiens à rectifier, préciser et commenter un certain nombre de points:

1. L'on affirme que "M. Lord" ne respecte pas la constitution.

Faits: 1—au sujet du poste de directeur des affaires externes par intérim.

a) Si quelqu'un ne respecte pas la constitution, c'est le conseil d'administration de la

FEUM et non son président; c'est en effet par décision du CA que M. Lord se retrouve nommé directeur aux affaires externes par intérim, ce qu'il n'a jamais demandé.

b) S'il est vrai que la constitution ne permet pas aux membres de l'exécutif de se présenter à un autre poste, cela n'exclut pas des nominations par intérim pour combler un poste momentanément vacant: cette même constitution prévoit, par exemple, un mécanisme en cas de résiliation au poste de président qui impose que l'un des trois membres restants de l'exécutif assume les tâches du président. On peut raisonnablement extrapoler que le président ou l'un des deux autres membres de l'exécutif puisse assumer les tâches du directeur des affaires externes lorsque ce poste est temporairement vacant.

Il—au sujet du poste de président par intérim de CKUM-MF.

Sur quelques précisions à ce sujet: le vice-président des MAU (Médias académiques universitaires, l'organisme qui gère CKUM-MF) est élu parmi les membres de son conseil d'administration, ou s'agit entre autres, des représentants choisis par le CA de la FEUM. M. Lord est l'un de ces deux représentants et il a été élu vice-président des MAU pour remplacer par intérim le président démissionnaire.

Il est possible et même probable, que cet arrangement soit contraire à la constitution (quoique ce ne soit pas entièrement évident, car cela voudrait dire qu'un représentant de la FEUM à CKUM n'est pas un membre à part entière du conseil d'administration). Les critiques à ce sujet sont donc probablement justifiées; encore aurait-il été utile que l'auteur dise à quoi il faisait allusion.

2. On affirme au sujet de l'arrangement provisoire pour la direction des

affaires externes: "on ne sait pas où cela bien ou là va dur".

Faits: Le président a lui-même fait accepter un amendement pour préciser que sa nomination ne dure que jusqu'à la date prévue de l'élection, qu'il y ait des candidatures ou non.

Commentaire: Excès de zèle de l'auteur dans sa tirade anti-président?

3. Au sujet de la proposition (à la réunion du 16 octobre) de faire une élection par acclamation au Sénat:

Faits: Si nous avions opté le 16 octobre pour une élection par acclamation, nous aurions maintenu trois représentants ayant droit de vote au Sénat académique au lieu de cela, nous n'en avons qu'un. En effet, l'un des deux postes a vu un candidat se retirer et l'autre n'a pas obtenu le minimum de participation requis à l'élection.

Commentaire: Je préfère moi aussi, par principe, les votes de confiance aux élections par acclamation (et ce malgré ce qui précède: l'insouciance de ce vote à plusieurs causes dont un manque flagrant de publicité; je crois par conséquent qu'il devra être révisé). Je ne fais bien sûr, admettre que la position inverse se défend, et en tout cas qu'il est totalement injustifié de prendre, comme semble le faire M. Attia, que ceux qui sont pour l'acclamation ne sont que des autocrates assoiffés de pouvoir ("I'll ne reste plus qu'à se nommer président à vie de la FEUM, de CKUM-MF et aussi de l'APARE puisqu'il y est.")

4. M. Attia affirme que le président "revendique" la bourse du directeur des affaires externes.

Faits: L'idée d'accorder au président, la part de la bourse correspondant à son mandat par intérim ne valait pas de lui, mais d'autres membres de la table et le président a dit clairement, lors de la discussion, que de toute façon, la bourse ne

l'intéressait pas. Ce n'est pas la cause d'une réaction caractéristique de quel- qu'un qui revendique quelque chose.

Commentaire: Interrogé à ce sujet, le directeur du Front admet que le président ne revendique pas actuellement la bourse, mais M. Attia affirme que justement l'utiliserait l'impairé parce qu'entre le moment où on a proposé cette idée et celui où le président a dit qu'il ne voulait pas de la bourse, M. Lord n'a pas été suffisamment hostile à l'idée. (Tout cela parce que le président a fait remarquer que les gens nommés l'an dernier par le CA, après les démissions à l'exécutif, avaient, eux, reçu leur part de bourse.)

Il aurait quand même été souhaitable, dans l'intérêt d'une vision objective des événements, d'au moins mentionner les paroles du président. On aurait peut-être alors pu lire quelque chose comme ceci: "Le président revendiquait la bourse du directeur des affaires externes, bourse qu'il a dit ne pas vouloir", ce qui correspond mieux à la réalité réelle de l'affirmation.

5. Passons enfin sur toutes ces accusations de violence d'autocratie de "tête enfoncée", de pouvoir manqué à la tête et que saigne encore faites à l'endroit du président.

Faits oubliés: Ces accusations perdent pas mal de leur poids quand on sait (comme le sait très bien l'auteur de l'article, puisqu'il assistait à la réunion), que le président, avant d'accepter par intérim le poste de directeur des aff. ext., a demandé à chacun des membres présents s'il/elle serait prêt(e) à le prendre, disant qu'il était prêt à laisser le poste à tout autre membre intéressé du conseil d'administration. Quand on sait aussi qu'il n'a accepté qu'avec réticence et uniquement quand il s'est avéré qu'aucun autre membre du CA (des MAU) n'était prêt à

le prendre, le poste de vice-président des Médias académiques universitaires (CKUM). Quand on sait enfin (comme le sait sans doute l'auteur de l'article) que le président est d'après la constitution, membre d'office de tout comité formé par le conseil d'administration (dont font partie la révision de la constitution, le centre social et les fêtes d'automne), et qu'on ne peut quand même pas reprocher au président de prendre une part active aux comités dont il est membre.

Bref, sans vouloir remettre en question la nécessité du rôle de critique des médias (qu'ils soient tiais ou non), on aimerait bien que Le Front accorde aussi dans ses articles une certaine importance au rôle informateur des médias, et au moins qu'il s'efforce d'éviter les informations inexactes ou très partielles du genre de ce qui a relevé ci-dessus.

Yves Gallant, membre du CA de la FEUM, rep. de la FEUM à CKUM



THE Secret POLICE ARE COMING...

Le mardi 27 Novembre

LES SEULES ENTRÉES ACCEPTÉES SONT "THE POLICE"

25 seulement

avec la carte étudiante

Le Centre Social: mythe ou quasi-réalité ?

C'est avec grande joie que j'ai lu le dépliant concernant notre centre social dans Le Front du 19 novembre 1984. Je veux commencer par féliciter les membres du comité qui ont préparé ce rapport à la fois complet et bien documenté. J'applaudis grandement les efforts car ils ont

finalment nous trouver la solution optimale à notre problème du centre social. Il y a quatre ans que je suis étudiant ici à l'Université et il y a quatre ans qu'on me parle de ce fameux dossier du centre social. Nous en avons assez parlé, passons à l'action! C'est un fait que nous, citoyens, la chance

de perdre le don de 200 000 \$ nous n'agissons pas maintenant. En effet, les donateurs n'ont pas intérêt à voir leur argent polluer l'air du temps en attendant que nous tous, comité me parait tout à fait raisonnable et très utile à la population étudiante. Ce (suite à la page 13)

à retarder ce projet, il se pourrait qu'il soit retardé jusqu'à l'été 2000. 200 000 \$ c'est une très belle somme qui ne s'est pas facile à trouver. En attendant que nous tous, comité me parait tout à fait raisonnable et très utile à la population étudiante. Ce (suite à la page 13)

Ne manquez pas ça!

~ 700 MAIN ~

Demeurer en résidence étudiante: INFO. avantages et inconvénients

C'est ce qu'a déclaré une résidente lors d'une entrevue à la Résidence Lefebvre. Elle a affirmé qu'il y a un manque de liberté à la résidence. Elle a appuyé son argumentation sur l'exemple de son étage: "Les résidentes du premier plancher ne sont pas libres d'écouter de la musique à haute intensité. On nous avertit toujours de diminuer l'intensité."

Consentir du dérangements possible à l'égard des voisines, n'est à tout de même affiné le besoin de se "défouler" de temps en temps.

Interrogée à ce sujet, une résidente du deuxième plancher a souligné l'importance de la "liberté". Nous n'avons pas encore eu de malentendus avec nos voisines concernant la musique et le bruit, a-t-elle indiqué. Et puis, nous vivons dans une résidence... Chaque personne doit respecter les droits d'autrui."

Un seul règlement annule les résidentes: la porte d'entrée est fermée à cinq très tôt en soirée.

Selon deux co-chambres du troisième étage, cette fameuse "porte de chasteté" ne devrait pas être fermée à cinq avant vingt-trois heures.

"Bien sûr, nous avons nos clefs, a admis une autre résidente, mais c'est tout de même frustrant de se retrouver devant cette "muraille" des vingt heures."

"Pour les visiteurs, le problème se pose, a-t-elle continué. Mais il est encore pire, c'est d'être sans clefs pour son entrée."

Contreargument aux idées de cette résidente, une réceptionniste trouve normal que la porte soit fermée à cinq des vingt heures.

"À la résidence de l'Université du Nouveau-

Brunswick, une fille s'est fait violer car la manque de sécurité y est flagrant, a-t-elle déclaré. Mais elle ne veut pas en faire un préjudice, a-t-elle conclu.

Une future résidente de l'édifice Lefebvre affirme qu'un plus de rencontrer beaucoup d'étudiants à la résidence, les facultés y sont à proximité."

Questionnée à ce sujet, un résident de l'édifice Lefebvre a souligné la nécessité de connaître plusieurs étudiants. "Ce n'est certainement pas pour qu'ils aient la nourriture de la cafétéria que je suis venu demeurer en résidence, a-t-il laissé savoir. La cafétéria est le principal inconvénient pour les résidents. Les étudiants demeurant à l'extérieur du campus préparent leur nourriture eux-mêmes et mangent ce qu'ils veulent, a-t-il souligné.

Le coût de la nourriture est de 16%, et depuis 1972, le nombre d'étudiants diminue graduellement de 1% à 2% par année."

Dans ce contexte, ces coupures démontrent que le gouvernement créditiste de M. Bennett voit l'éducation post-secondaire comme un luxe, ou une sorte de privilège (un coût de la situation des années 50 accessible à une minorité de la population). À l'avenir, couper dans l'éducation, c'est rendre justice à tous les autres groupes (fonction publique, etc.) qui ont déjà été frappés par des restrictions budgétaires.

Mais voilà l'incompétence! Mettre en péril l'outil de son développement, n'est-ce pas la même décision lourde de conséquences? Le gouvernement Bennett semble pas réaliser que la recherche et le développement sont avant tout la responsabilité de l'État. Le secteur privé ne pas les moyens ni la volonté (dans le cas des filiales des compagnies étrangères) d'assumer à lui seul le fardeau de la recherche et du développement. Dans ces conditions, le développement de nouvelles technologies et de la main d'œuvre spécialisée doit s'effectuer dans le secteur des institutions post-secondaires, ces dernières ont déjà les

"Et puis, a enchaîné une résidente du sous-sol, on se croirait dans une prison. Le rythme de notre vie est rigide "comme un règlement". Aussi, nous sommes obligés de respecter les heures des repas, nous ne devons pas en passer."

"La nourriture est mauvaise, a continué sa co-chambreuse. C'est la principale raison pour laquelle nous avons décidé de quitter la résidence, a-t-elle fait savoir.

"L'installation de cuisines communes sur chaque étage ne résout peut-être le problème, a-t-elle continué. Elle indique la résidence du premier plancher. Mais l'inconvénient est le manque de temps. Nous serions trop pressés pour nous faire cuire quelque chose au camp. Souvent, nous nous passerions de diner ou de souper." Par ailleurs, plusieurs résidents déses-

periraient matérielles et intellectuelles nécessaires à l'accomplissement de ces deux objectifs.

Le nouvel ordre économique mondial privilégie les producteurs de hautes technologies, c'est-à-dire ceux qui possèdent le "Know how". De là, s'ouvrent les portes de tous les marchés internationaux et du monde pour le Canada) de jouir des économies d'échelle, qui abaissent le coût des coûts de production.

À la lumière de ce qui précède, combiné au fait que la Colombie-Brannique doit déjà (en 1984) importer des cerveaux, l'on peut être surpris par l'envie des coupures qui affligent l'éducation post-secondaire dans cette province. De telles coupures sont dignes d'un gouvernement irresponsable.

Certains diront que mon jugement est sévère, mais j'ai donné ce j'en ai pas ma possession tous les éléments du dilemme. Peut-être ont-ils raison, j'en demeure pas moins qu'une solution qui s'appuie sur le bon vouloir ou sur le "Know how" de son voisin pour développer n'a d'autre alternative que d'attendre les mettes.

Jean Nadeau
Département d'économie

tent marcher jusqu'à Taillon, l'édifice dans lequel se trouve la cafétéria.

"L'autonomie et le printemps, ce n'est pas si désagréable de marcher jusqu'à Taillon, a laissé savoir une autre résidente. L'hiver, c'est un vrai fardeau, surtout les matins et par temps froid."

Les résidents doivent aussi affronter le problème des lessiveuses. "Il devrait y avoir au moins une lessiveuse à chaque étage, a déclaré un résident du quatrième étage à la résidence Lefebvre. Parfois, les résidents peuvent attendre plusieurs heures pour faire leur linge."

Le même problème se pose à la résidence Lefebvre. Les filles se rendent au sous-sol pour leur linge pour y trouver bien souvent que des lessiveuses pleines de linge appartenant souvent à une étudiante qui demeure à l'extérieur du campus, a soutenu une résidente. L'installation de quelques lessiveuses à l'étage plancher résoudrait le problème."

Contreargument à cette dernière, sa co-chambreuse pense que l'installation

de lessiveuses à chaque plancher ne changerait en rien la situation.

Concernant les activités socio-culturelles et sportives se déroulant aux résidences, quatre-vingt pour cent des étudiants s'accordent à dire que le temps constitue le facteur le plus important. "Plusieurs activités intéressantes sont organisées pour les résidents mais nous ne pouvons pas avoir le temps d'y participer, a laissé savoir le résident du quatrième étage. Nous sommes ici d'abord pour étudier, a-t-il conclu.

Pour sa part, la réceptionniste a mis en relief le manque de publicité au niveau des activités para-universitaires. Nous sommes pas mis au courant assez tôt de la tenue d'une activité, c'est pourquoi les étudiants ne peuvent annuler les activités prévues, a-t-elle souligné.

"Finalement, demeurer en résidence permet aux étudiants de découvrir de nouveaux aspects de la vie et de connaître des moments inoubliables. Nous avons moins de responsabilités et pouvons consacrer plus de temps à nos études," a conclu la réceptionniste.

- La Coop étudiante est à la recherche d'une (n)é(e) gérante (ou) pour son magasin.

Rôle du (de) la (n)é(e) gérante (ou) pour son magasin:

 1. Sous la direction du conseil d'administration, (n)é(e) gérante (ou) pour son magasin dirige et contrôle les affaires de la coopérative.
 2. (n)é(e) a la responsabilité immédiate des biens et meubles de l'association.
 3. (n)é(e) doit se conformer aux instructions du conseil et lui fournir tous les renseignements que celui-ci peut exiger.
 4. (n)é(e) a la responsabilité du personnel; (n)é(e) coordonne et dirige le travail de tous les employés de la coopérative.
 5. (n)é(e) rédige mensuellement un rapport des opérations financières.
 6. (n)é(e) est un (n)é(e) signataire des chèques et autres effets de commerce.
 7. (n)é(e) doit avoir à maintenir en tout temps avec les organismes le meilleur service possible.
 8. (n)é(e) rédige les rapports demandés et peut être appelé(e) à suggérer de nouvelles méthodes ou procédures pour la bonne marche de la coopérative.
 9. (n)é(e) prépare ou approuve les bons de commande des stocks et fait les achats en collaboration avec les comités.

Venez porter votre candidature au local de la Coop étudiante situé au sous-sol de l'édifice Taillon. N'hésitez surtout pas à venir vous renseigner!

L'incompétence gouvernementale

L'incompétence gouvernementale est une réalité que l'on découvre tous les jours. Le plus souvent, elle se traduit en millions ou en milliards et en général, elle bénéficie à des groupes biens spécifiques (comme la mafia, les multinationales, etc.). De plus, le fardeau de l'erreur retombe inévitablement sur les épaules des payeurs de taxes (ce qui donne, par capita, une facture exorbitante acceptable).

Une autre forme d'incompétence, beaucoup moins évidente mais de loin plus dangereuse, est une décision gouvernementale qui compromet le développement (à long terme) d'une société.

Je m'explique: la Colombie-Brannique, tout comme le reste du Canada, voit son avenir dans l'exportation de ressources naturelles et de technologies (ce que l'avance ci, largement été prouvé empiriquement). Pour ce, nous devons habilement à exploiter adéquatement nos ressources (renouvelables et non renouvelables); nous devons forcément nous en remettre à de nouvelles techniques d'exploitation, ce qui fait de la recherche et du développement un "MUST".

L'an dernier, le gouvernement Bennett de la C-B. partait en guerre contre le-

déficit budgétaire de sa province. Actuellement, pas (à peu) mieux mais ne prononcez là-dessus, ce qui m'embête, ce sont les secteurs vides par les coupures; plus particulièrement celles dans l'éducation post-secondaire.

L'éducation post-secondaire, C-B.

Dans un article paru dans le Devoir (28 sept. 84), David, Eric Gagné, précaire qui prévaud au niveau du "Financement du développement de la Colombie-Brannique".

La situation se résume à ceci: le gouvernement Bennett a aboli le système de bourses accordées aux étudiants, diminué de 22 millions les subventions aux universités et, ce, malgré une augmentation des subventions, à l'Université de la Colombie-Brannique. Les dépenses directes de ces coupures sont peu surprenantes: les universités prévoient des déficits de l'ordre de 6 à 7 millions (Simon Fraser est sur le bord de la faillite). Conséquent, les frais de scolarité ont dû être augmentés de 25% et le nombre d'étudiants a été réduit de 4 à 5%. L'auteur termine son article en soulignant que: "En 1983-84, 22% des étudiants entre 18 et 24 étaient à l'Université. En Colombie-Brannique, le pourcentage

était de 16%, et depuis 1972, le nombre d'étudiants diminue graduellement de 1% à 2% par année."

Dans ce contexte, ces coupures démontrent que le gouvernement créditiste de M. Bennett voit l'éducation post-secondaire comme un luxe, ou une sorte de privilège (un coût de la situation des années 50 accessible à une minorité de la population). À l'avenir, couper dans l'éducation, c'est rendre justice à tous les autres groupes (fonction publique, etc.) qui ont déjà été frappés par des restrictions budgétaires.

Mais voilà l'incompétence! Mettre en péril l'outil de son développement, n'est-ce pas la même décision lourde de conséquences?

Le gouvernement Bennett semble pas réaliser que la recherche et le développement sont avant tout la responsabilité de l'État. Le secteur privé ne pas les moyens ni la volonté (dans le cas des filiales des compagnies étrangères) d'assumer à lui seul le fardeau de la recherche et du développement. Dans ces conditions, le développement de nouvelles technologies et de la main d'œuvre spécialisée doit s'effectuer dans le secteur des institutions post-secondaires, ces dernières ont déjà les

INFO **CKUM-MF offre un service compétentement et innovateur au public** LE FRONT

La station de radio CKUM-MF, située au Centre universitaire de Moncton, offre un service compétentement et innovateur aux gens de la région de Moncton.

Rejoint à son bureau, M. Jean Berthélemy, directeur-général à CKUM-MF, a bien voulu livrer quelques commentaires concernant le service offert par CKUM-MF et son état de santé.

"Nous devons offrir un service compétentement et innovateur", a-t-il déclaré. Selon lui, "le Conseil de la radio diffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) veille à ce que la programmation soit bien respectée".

Interrogé à savoir pourquoi les animateurs ne font pas jouer les chansons anglaises les plus populaires, M. Berthélemy a précisé à ce sujet que c'était le CRTC qui avait fait la recommandation. "Cet interdiction de faire jouer les grands succès fait partie intégrante d'une entente conclue avec le CRTC à propos de la promesse de réalisation. Si cette promesse est jugée conforme aux normes établies jusqu'au 30 septembre 1985, date à laquelle M. Berthélemy a-t-il déclaré.

La station de radio CKUM-MF, située au Centre universitaire de Moncton, offre un service compétentement et innovateur aux gens de la région de Moncton.

L'ambiance créée par ces deux affrontements amicaux dans la chapelle de Tallion, a surpris tous les gens présents, y compris les joueurs et organisateurs. Sous l'éclairage brillant de la télévision du câble 10 et sous l'atmosphère entraînant de l'organiste, les quatre équipes se sont données au maximum.

La première partie, mettant au prise l'équipe des bleus vis-à-vis l'équipe des blancs a été lente et languoureuse à démarrer. Les deux premiers engagements ont été différenciés pour la formation des bleus qui faisait face à la cinquième et dernière équipe inscrite au programme de la LIFUM. Les performances surprenantes des blancs ont dénoté complètement la défensive des bleus qui ont dû

laquelle est fixée l'échec de la licence, nous pourrions obtenir un renouvellement de la licence", a-t-il mentionné. Selon lui, "nous allons probablement demander quelques changements au niveau de la promesse de réalisation et au niveau de la licence".

M. Berthélemy s'est ensuite penché sur la question de la proportion du contenu musical. Selon lui, CKUM-MF diffuse en grande partie, de la musique francophone. "Le CRTC nous autorise à faire jouer 60% de musique francophone, 30% de musique anglophone et 10% de musique instrumentale", a-t-il affirmé. "Cependant, il est très difficile de respecter ces pourcentages puisqu'au niveau de la production de la musique francophone, il y a un très grand écart par rapport à la musique anglophone. De plus, la région de Moncton n'est pas habituée à écouter ce genre de musique. Il est donc difficile d'atteindre le pourcentage exigé".

Ce service compétentement et innovateur amène ainsi une grande variété d'émissions sur le plan du contenu, et d'après M. Berthélemy, le public visé

attendu au dernier vingt afin d'améliorer le pointage de l'équipe. Les bleus ont considérablement accentué durant les 20 premières minutes de jeu, à l'exception de quelques buts en troisième période, l'équipe des blancs a souffert au match par une marque de 9 à 7 en leur faveur.

Le nombre de pénalités du premier match a été de 8 pour les blancs et de 6 pour les bleus. L'équipe des blancs ont écopé d'une expulsion de match, soit celle d'André Simard en fin de deuxième engagement, suite à l'accumulation de trois points de pénalité de ce dernier.

La deuxième partie opposant l'équipe des rouges à celle des verts, n'aura pas pris autant de temps à démarrer que la première partie. Dès la première improvisation, les deux formations se sont données au maximum. L'engagement indéniable dans la mêlée associant l'humour, le délire et l'ironie a leurs jeu.

Pendant soixante minu-

n'est pas le même que celui de Radio-Canada et des autres stations de la région de Moncton.

CKUM-MF est née en 1971 et ne diffusait qu'en circuit fermé dans les différents établissements du Centre universitaire de Moncton, avant avoir rassembler le matériel et organisé un système de distribution du signal.

Onze ans plus tard, soit en octobre 1982, CKUM-MF, grâce à un octroi d'une licence du CRTC, était en mesure de diffuser dans les villes de Moncton, de Riverview et de Dieppe. M. Berthélemy qui occupe le poste de directeur-général de la station, est entré en fonction lorsqu'on a décidé de passer le rayon de diffusion. "Cela impliquait une responsabilité d'en assurer grand envergure et c'est pourquoi il a fallu apporter des changements et de l'originalité de façon à ce que l'émission comme une vraie radio".

L'état de santé actuel de CKUM-MF est stable selon le directeur-général. "Nous sommes maintenant à un stade de stabilisation et nous allons essayer de grandir, mais à une allure plutôt ralentie parce que cela exige un processus

le, le public a été tenu en haleine par la qualité et la coopération exemplaire du public. L'équipe des bleus a été éliminée par les deux formations en présence. L'équipe des blancs a dépendant tiré avantage de ces formations, certains inévitablement de certains de ses membres au détriment des verts et ce à partir du deuxième engagement. La qualité du jeu des verts. D'ailleurs, le jeu de l'équipe des blancs a été presque complètement des verts qu'ils jouent.

Le troisième engagement a mené la vie un peu vert, au pris avec un élan folle à l'équipe des verts, par contre, cet élan n'aura été quantifiable sur la glace comme tel, mais le pointage lui l'aura démontré clairement. Compte tenu de la victoire, les deux formations ont dû se défaire des verts qu'ils jouent.

Les deux formations ont dû se défaire des verts qu'ils jouent. Les deux formations ont dû se défaire des verts qu'ils jouent.

assez lent étant donné qu'il faut s'acclimater à la technologie sans cesse croissante".

M. Berthélemy indique qu'il y aurait sans doute place à amélioration du côté de CKUM-MF. "Nous fonctionnons en grande partie avec l'équipement de 1971, à l'exception de l'annexion d'un émetteur et d'une antenne qui nous ont permis de diffuser dans la région de Moncton". Selon lui, "ce matériel est considéré professionnel mais la technologie a tellement évolué depuis 1971, que son utilisation est devenue délicate. Il faudrait non seulement remplacer l'équipement déjà installé, mais ce serait notre grand avantage de nous offrir un nouvel équipement".

Selon M. Berthélemy, CKUM-MF emploie environ 15 étudiants affectés à la direction, ainsi qu'une vingtaine de personnes, dont 6 non-étudiants, impliqués au niveau de la programmation et de la réalisation d'émissions. CKUM-MF est en ondes 104 heures par semaine. Du lundi au dimanche, débute sa programmation à 10 heures le matin pour mettre fin à ses émissions à

minuit en soirée, sauf le vendredi et le samedi où elle termine ses activités à 3 heures.

D'après M. Berthélemy, le nombre d'émissions varie de mois en mois. "Actuellement, le nombre se situe environ entre 30 et 40".

À un niveau de l'information proprement dite, CKUM-MF présente deux bulletins de nouvelles de 15 minutes par jour à 12h30 et à 17h30 du lundi au vendredi inclusivement. "Le fait de donner de l'information le samedi et le dimanche permet aux étudiants impliqués de consacrer leur temps précieux à l'étude", a-t-il souligné. "Même s'il n'y a pas de bulletin de nouvelles d'antenne réservé strictement à l'information, rien n'empêche les animateurs d'insérer quelques nouvelles brèves pendant les émissions", a soutenu M. Berthélemy.

En ce qui concerne la publicité, elle n'est pas assurée selon le directeur-général de CKUM-MF. "Nous n'avons droit qu'à une seule source de publicité. Il s'agit de la publicité de 'prestige'. Cette publicité, contrairement à la publicité traditionnelle, tendue dans la plupart des stations commerciales, n'a pas le droit de faire allusion au prix ou à la qualité des services, mais plutôt de mettre en valeur des mentions institutionnelles".

Deux postes ont été comblés au sein du conseil d'administration de votre radio. Jusqu'à la fin de l'année, Fortin occupe maintenant le poste de secrétaire alors que Monique Robichaud a été élue au poste de comptable. Il est à noter que le poste de vice-présidente) externe n'est toujours pas comblé.

La commande d'aliments naturels pour le prochain arrive. La Coop étudiante s'est approvisionnée de plusieurs nouveaux pro-

a-t-il clairement précisé.

M. Berthélemy soutient que CKUM-MF n'est pas seulement au service de la population étudiante. "C'est une radio universitaire à vocation communautaire, affirme-t-il, puisque nous sommes l'entreprise se fait au niveau des étudiants et parce qu'on permet la participation de tous les membres de la communauté".

"Pendant la saison estivale, lorsque les étudiants sont en vacances, les gens de la communauté jouent un rôle important puisqu'ils remplissent dans une très grande mesure la programmation", a-t-il déclaré.

"Nous comptons beaucoup sur les bénévoles communautaires afin de permettre aux étudiants travaillant à la direction d'obtenir un emploi d'été", a-t-il fait remarquer.

Selon lui, pendant la saison estivale, le nombre d'heures de programmation diminue à 80 par semaine, mais durant l'année académique, cela permet de distribuer les tâches à un plus petit nombre de personnes tout en offrant un bon service.

M. Berthélemy a conclu en déclarant que CKUM-MF fonctionnera au même rythme jusqu'à la fin du printemps 1985, date à laquelle le renouvellement de la licence sera effectué.

Coop étudiante

Deux postes ont été comblés au sein du conseil d'administration de votre radio. Jusqu'à la fin de l'année, Fortin occupe maintenant le poste de secrétaire alors que Monique Robichaud a été élue au poste de comptable. Il est à noter que le poste de vice-présidente) externe n'est toujours pas comblé.

La commande d'aliments naturels pour le prochain arrive. La Coop étudiante s'est approvisionnée de plusieurs nouveaux pro-

duits: noix, miel, raisins secs, café en grain, etc. Venez nous voir et renseignez-vous au sujet de la prochaine date pour faire votre commande en vrac.

La responsable des contrats de consignation devra aviser les gens que les chèques du mois d'octobre sont maintenant disponibles. Vous n'avez qu'à passer prendre le vôtre.

La Coop étudiante

Services aux étudiants Rencontre-Information

Sous le thème "Santé vous bien", le service de santé en collaboration avec le service de counselling psychologique aura lieu le **vendredi 23 novembre** sa troisième rencontre-informative. Les thèmes — **à vous-tu que???** — A cet effet, M^{lle} Aline Cousineau de la Commission de l'alcoolisme et la pharmacodépendance ont des questions de santé de 9h30 à 12h pour répondre à vos questions. Vous pouvez aussi obtenir certains brochures qui sont offertes gratuitement et ce de 9h30 à 16h.

Jean-Yves Desrosiers

La traduction constitue un acte de communication

INFO.

"La traduction demeure d'abord et avant tout, un acte de communication". C'est ce que déclarait Mad. Roda Roberts au cours d'une conférence portant sur la traduction qui avait lieu au pavillon des Arts de l'Université de Moncton, le vendredi 2 novembre dernier. Mad. Roberts possédait une longue expérience dans le domaine de la traduction. Elle est titulaire d'un doctorat en études françaises à l'Université de France. Aujourd'hui, en plus d'occuper ses fonctions de directrice du programme de traduction de l'Université d'Ottawa, Roda Roberts rédige de nombreux articles et donne plusieurs conférences concernant la traduction. De plus, la recherche occupe une place importante dans la carrière de Mad. Roberts.

La directrice du programme de traduction de l'Université d'Ottawa a rappelé la polémique entourant la traduction au cours des dernières années. La traduction se fait depuis des milliers d'années, mais elle fait

l'objet d'études sérieuses seulement depuis la fin du deuxième conflit mondial. Selon Mad. Roberts, les chercheurs littéraires ont tenté de prouver que la traduction constituait un acte littéraire alors que les chercheurs linguistiques ont essayé, pour leur part, de faire la preuve qu'elle constituait un acte linguistique. "Soucieux de réclamer la traduction comme branche de leur discipline, les chercheurs ont oublié l'essentiel", a-t-elle soutenu.

Pour Roda Roberts, la traduction est née du fait que les gens ont senti le besoin de communiquer des idées avec des personnes ne parlant pas la même langue. Pourtant, la traduction n'est pas une forme de communication officielle depuis 1978. Puisque la traduction n'est qu'un acte de communication, le message en devient donc l'élément principal. "Le traducteur traite des messages, il s'avère donc important pour lui de bien connaître les composantes d'un message", souligne

Mad. Roberts. L'émetteur, le destinataire et l'objet constituent les principaux éléments d'un message.

"Le traducteur se retrouve dans une position difficile par le message qu'il reçoit ne lui est pas adressé. Un auteur fait appel à ses services s'il veut s'adresser à des lecteurs ne comprenant pas sa langue. Il n'existe pas de textes écrits pour les traducteurs", a déclaré Mad. Roberts. Elle a comparé le traducteur à une personne qui a entendu, par hasard, une conversation qui ne lui était pas destinée. Le traducteur n'a pas une connaissance directe de l'objet ni de l'émetteur du message. Il doit faire une recherche personnelle pour déterminer, grosso modo, les intentions du message et arriver à le saisir. Mais, souligne Mad. Roberts, une fois que le traducteur a effectué sa recherche, il doit avoir fini son travail.

D'après Roda Roberts, la traduction constitue un double acte de communication. En effet, le traducteur se retrouve

récepteur d'un message dans une langue et émetteur dans l'autre. Il devient l'auteur de la deuxième partie du message de communication, il rédige le message traduit. Selon Mad. Roberts, le traducteur se réfère aux "paramètres situationnels" du texte de départ pour traduire celui-ci. C'est-à-dire qu'il doit se poser les questions suivantes. Qui a émis le message? Qui sont les destinataires? De quel objet s'agit-il? "Étant émetteur du message traduit, le traducteur est lui-même influencé par des paramètres différents de l'auteur du texte original. Cet auteur n'est plus l'émetteur, il ne s'agit plus du même message."

La communication comprend également trois fonctions principales, il s'agit de ces fonctions expressives, informatives et impératives. La fonction expressive caractérise l'acte littéraire, la fonction informative, la fonction impérative.

domine les messages publicitaires. La plupart des messages contiennent plus d'une fonction mais la fonction dominante prend plus d'importance que les autres dans une communication. En public, par exemple, les publicistes doivent vendre le produit annoncé par les moyens. "La fonction impérative domine la plupart des messages publicitaires", a laissé savoir Mad. Roberts. Selon la directrice de l'École de traduction d'Ottawa, un "paramètre situationnel" prendrait davantage d'importance dépendant de la fonction dominante, la fonction doit donc influencer ce paramètre. Si un message est dominé par la fonction informative, le paramètre d'objet devient plus important. Le message doit alors être transmis de façon claire et précise afin que tous comprennent l'information.

D'autre part, a mentionné Roda Roberts, l'équivalence exacte n'existe pas en traduction. Tout d'abord, car le message s'agit pas d'une opération mathématique. "L'opération de traduction a pour but l'équivalence, mais entre le texte original et le texte traduit, mais cette équivalence ne constitue qu'un idéal. La recherche de cet idéal est vouée à l'échec dans la plupart des cas", a-t-elle soutenu. Le message traduit ne peut pas être équivalent au message original pour deux raisons. D'abord, le texte n'est pas la même langue que l'original, il y a un changement des paramètres situationnels. Ceci a pour effet de changer complètement la nature du message. "Si on change les paramètres, on

ne peut plus avoir le même message. L'équivalence parfaite n'existe pas on peut toutefois atteindre un degré acceptable d'équivalence."

Selon Mad. Roberts, il ne faut pas bîler la traduction parce qu'il ne présente pas une copie carbone du texte qu'il devait traduire. Il s'avère impossible, d'après la théorie de la traduction, de communiquer entièrement un message. Par ailleurs, les textes soumis aux traducteurs ont été écrits non par des experts en rédaction, mais plutôt par des gens qui avaient des bonnes idées à communiquer. Le traducteur doit donc améliorer le texte, tout en conservant les idées essentielles de l'auteur. Mad. Roberts a formulé une recommandation aux traducteurs qui manquent de jugement et qui voient la traduction comme une opération mathématique.

Dans un autre ordre d'idées, Mad. Roberts a révélé les faiblesses de la traduction automatique. Ce type de traduction sert surtout pour les textes du genre informatif. La météo par exemple est entièrement traduite par un système automatique de traduction. Répondant à la question d'un étudiant qui a expliqué les limites du système automatique. "L'ordinateur cherche le mot approprié dans l'ordinateur mais il possède peu de syntaxe. L'amélioration des systèmes de traduction automatique ne se fera pas sans investissements majeurs afin de financer la recherche et le développement", a-t-elle conclu.

Jean Lambert

Chronique alimentaire: le végétarisme

Les jours se suivent et se ressemblent et il en est malheureusement ainsi pour nos menus alimentaires. La majorité des étudiants ont un budget limité, on ne peut acheter une grande variété de viande. Cette dernière étant une source importante de protéines, on en manque donc quotidiennement. Bien souvent, on retrouve au menu poulet et viande hachée (hamburger, cheeseburger, poulet au poulet, salade au poulet), conséquence peut-être du budget limité. Par contre, la monotonie s'installe tout gentiment dans notre assiette.

Evidemment, si on est satisfait de son régime alimentaire actuel, nul besoin d'en adopter un autre. Par contre, si l'on est désireux d'ajouter de la variété aux menus, je propose une alternative: le végétarisme. Il est possible de remplacer la viande par des protéines végétales.

Il existe plusieurs formes de végétarisme:

(1) **lacto-végétarisme**: consommation du lait, des produits laitiers et des oeufs en plus des aliments d'origine végétale.

(2) **lacto-végétarisme**: consommation du lait et des produits laitiers plus des aliments d'origine végétale.

(3) **végétarisme**: consommation uniquement des aliments d'origine végétale.

(4) **semi-végétarisme**: consommation à l'occasion de poisson ou de produits laitiers, en plus des aliments d'origine végétale.

Il faut se rappeler que plus un régime est restrictif, plus il comporte des risques nutritionnels. Un régime lacto-végétarien comporte beaucoup moins de risques qu'un régime végétarien qui exclut tous les aliments d'origine animale. Le régime végétarien doit être en équilibre, mais il exige une attention plus grande dans la consommation des aliments à consommer (déficience possible de vitamine B12 chez les personnes qui ne mangent ni produits laitiers, ni oeufs).

Dans l'esprit de plusieurs, une alimentation végétarienne équivaut à une consommation de salade de toutes sortes. En

fait, c'est bien plus intéressant qu'on le pense. Regardons ensemble les trois familles principales qui contiennent des protéines végétales:

(1) **légumineuses**: haricots, pois, fèves, adzuki, lima, soy, azuki, pois secs: jaunes, verts, chiches, lentilles: vertes, jaunes.

(2) **céréales**: blé, avoine, seigle, riz brun, maïs, orge, millet.

(3) **graines** et noix: tournesol, sésame, citrouille, acajou, amandes.

On constate, peut-être avec surprise, la variété d'aliments inclus dans ces différentes familles. Il est important de savoir de se rappeler que les protéines végétales ne fournissent pas tous les huit acides aminés essentiels et sont le plus souvent faibles en méthionine. Les aliments d'une même famille contiennent des acides aminés semblables. Mais, l'ensemble des familles ensemble, on obtient une "protéine complète". Voici donc les combinaisons complémentaires:

(1) **légumineuses & céréales**

(2) **légumineuses & céréales** à grains entiers

Les combinaisons possibles ne s'épuisent pas là lorsqu'on ajoute au menu des protéines d'origine animale comme le lait, le fromage, le yogourt. Par exemple, les céréales servies avec du lait deviennent une bonne source de protéines. Le macaroni au fromage est aussi une bonne combinaison.

Le végétarisme en soi, n'est pas une garantie de santé. Il est évident que consommer 2 à 3 oeufs par jour de peur de manquer de protéines n'est pas une solution. Il en est de même pour la consommation excessive du beurre d'arachides. Un régime végétarien ne doit pas être une excuse pour ne pas être attentif aux problèmes de constipation, taux de cholestérol, diabète, hypertension artérielle, moins élevés, plus de glucides et moins de lipides.

Et voilà, le végétarisme c'est bien plus qu'une histoire de graines. C'est un petit monde à savoir.

Elise Haché
Pour le comité des médias de l'École de nutrition & d'études familiales

Tournoi de quilles Moosehead

— Samedi 1er décembre 1984 au Club Fairbanks (par Main)

— définit à toute équipe regroupée par département ou par faculté, qui se voit capable d'accepter une cuisinière invitée de la part des équipes du dept. de Sc. politiques.

— Équipe de 5 personnes (prof et/ou étudiante(s))
— 25\$ par équipe
— date limite d'inscription: le 30 novembre 1984

— plusieurs prix dont: bar ouvert, gratuit pour l'équipe gagnante.

Pour plus d'informations, contacter: Daniel Tremblay au 854-6693, Lynn Arseneault au 854-4041 ou tous prof. du dept. de sc. politique

Attention aux mauvais(e)s perdant(e)s!

INFO.

Dès que l'on aborde le sujet de la prostitution, la majorité des individus se rappellent les filles (garçons) qui font les rues des quartiers défavorisés ou les maisons closes que tous connaissent pour en avoir entendu parler mais qu'ils n'ont, pour la plupart, jamais visitées (évidemment).

Le sujet que j'aborde ici est toutefois différent, il s'agit plutôt de la prostitution intellectuelle ou de l'exploitation des professions par la corrup-

tion des individus qui en font partie. Il me semble évident qu'un individu qui conserve un emploi pour lequel il sait ne plus être qualifié ou qui accepte des responsabilités qu'il sait ne pas être en mesure de rencontrer et ce, uniquement dans le but d'en retirer les avantages monétaires ou autres, tout en étant conscient qu'il ne rencontrera pas les attentes de ceux pour qui les services ont été commandés, est un individu se prostitué

intellectuellement et produit un effet très néfaste sur son environnement direct et sur la façon dont est jugée sa profession. On doit remarquer que ses confrères ont aussi une part de responsabilités à assumer lorsqu'un comportement de ce genre est permis d'exister puisqu'ils forment la première ligne de défense de la société sur laquelle l'ordre est endémique que produit un tel comportement. Tout comme nous pardonnerions mal à un soldat qui

fermerait les yeux pendant que l'ennemi maltraite son compagnon, nous devrions réserver notre jugement sur les individus qui laissent les confrères s'envoler devant la corruption que produit inévitablement la poursuite des richesses matérielles. Il est surprenant de constater le peu d'intérêt que suscite ce problème surtout lorsque l'on est conscient des coûts sociaux, qui résultent de la perte de confiance qu'éprouve la population

envers ces professions concernées, en plus des coûts directs aux membres pour le rétablissement de l'intégrité de leur groupe.

La moralité d'un individu qui se permet un tel comportement me semble plus condamnable que celle d'une personne qui vend les places qui lui sont produites son corps, tout en se conformant aux lois du marché libre. Le premier social est excusé et même protégé par ceux qui devraient le forcer à brimer la société en étant conscient qu'il ne peut pas

rejoindre les services pour lesquels il se fait payer, alors que le deuxième fournira un service proportionnel au prix exigé. La logique rencontre ici un problème étrange, puisque celui qui fournit les services qu'il a promis, est condamné par la société alors que celui qui ne rencontre pas les exigences de son contrat social est excusé et même protégé par ceux qui devraient le forcer à brimer la société en étant conscient qu'il ne peut pas

(suite à la page 10)

Prostitution intellectuelle

Emplois permanents—pré-sélection

Il est important de soumettre votre demande d'emploi au Centre d'emploi sur le campus avant 12h (midi), le jour de la date limite.

NOVEMBRE

26 **Midland Transport/Cevendish Farms**
BAA/BSA — ceux/celles qui désirent oeuvrer dans le domaine de la vente/marketing

28 **Commission d'énergie électrique du N.-B. (N.B. Power)**
BAA/BSA (management), MBA

28 **Bureau du vérificateur général — Province du N.-B.**
BAA/BSA (comptabilité)

DÉCEMBRE

14 **Banque du Canada**
Economie

ENTREVUES

N.B. — Vous devez nous soumettre vos demandes d'emploi en même temps que vous planifiez vos entrevues. Un certain nombre d'heures est disponible pour les entrevues. Les demandes seront acceptées au plus tard la veille de l'entrevue, à midi.

NOVEMBRE

27 **London Life**
Ceux/celles intéressés(e) à faire carrière dans le domaine de l'assurance-vie

29

Canada Life
Ceux/celles intéressés(e) à faire carrière dans le domaine de l'assurance-vie

ATTENTION:

Tous/toutes les finissant(e)s du BAA/BSA (finances/management) qui termineront à Noël, un employeur de la région (une banque) recherche des

candidat(e)s. L'emploi débute en janvier '85. La date limite pour soumettre votre demande est le 23 novembre.

ATTENTION:

Tous/toutes les finissant(e)s avec un B.Sc. (major ou spécialisation en physique et/ou en mathématiques) Environnement Canada recherche des candidat(e)s pour leur programme de "Carrières en météorologie". La date limite pour soumettre votre demande est le 31 décembre.

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Étudiant(e) en Sciences ou en Génie — Le Conseil National de Recherche recrute déjà des candidat(e)s pour participer à des projets de recherche dans les laboratoires l'été prochain. Si vous êtes inscrits dans l'année dernière année de vos études et que vous avez un rendement académique supérieur, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 23 novembre.

Proposez-vous visiter l'Europe ou à étudier pendant la période du 1^{er} avril au 30 septembre '85? Si oui, le Ministère des Affaires des Anciens Combattants vous propose un emploi de guide touristique d'au moins 4 semaines mais pas plus de 6 semaines, au monument mémoriel de la France. Tous les frais de logement et de transport, y compris le voyage aller-retour ainsi que le transport quotidien sont à la charge de l'étudiant. Si ce genre de travail vous intéresse ou si vous désirez de plus amples détails, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant votre départ pour le conge de Noël car les demandes doivent être soumises avant le 15 décembre, en France.

Étudiant(e) en Génie, Mathématiques, Informatique, Chimie, Physique, Biologie, Les Laboratoires de Recherche de Chalk River, en Ontario, recherchent des étudiant(e)s pour l'été '85. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 30 novembre.

Le cinéma à la G.A.U.M. tous les lundis

26 nov. Colette 1951, 35 mm, n/B, Real. Y. Belton: La vie de Colette par elle-même.
Dunoyer de Segonzac. 1962, 16 mm, coul. Real. et scénario, Michele Brabo. Présentation du peintre français André de Segonzac. Regard sur son oeuvre avec rappel des paysages et des différentes manifestations humaines qui l'ont inspiré, construisant la première caméra pratique; leurs prototypes de tous les films.

10 décembre

Qui est Dalry 1969, 15 mm, Real. Jacques Dupont. Une visite à Salvador Dali et sa femme. Présentation de son cadre de vie, de ses sources d'inspiration dessin à la plume, travail sur une fresque illustrant les structures de l'acide desoxyribonucleique.

Picasso Remencore du Picador 1961, 13 mm, N.B. Real. J. Desvilles. Les dessins de Taurinisme de Picasso.

Marcel Pagnol 1968, 14 mm, coul. Real. J. Serres.

Jacques Prevett 1976, 26 mm, coul. Real. Jean Desvilles Jacques Prevett raconte par ses amis.

17 décembre

Super Artist 1967, 22 mm, N/B, Real. Bruce Torbert: Une visite à Andy Warhol, filmée à la manière d'Andy Warhol. La place de Warhol dans l'art contemporain est analysée par Henry Geldzahler.

Jean Cocteau 34 mm, N/B, série "Portrait souvenir", Jean Cocteau.

Pantomimes 1954, 22mm, coul. P. Paviot. Préface de Jean Cocteau. Présentation du Mimi Marceau. Commentaires de l'artiste lui-même entrecoupés d'un court texte composé et prononcé par l'écrivain français Cocteau.

Henri Matisse 1948, 23 mm, N/B, Real. Campaux: Regard sur l'oeuvre du peintre français contemporain Henri Matisse. Scènes montrant l'artiste au travail, interview, avec lui, reconstitution des étapes

Étudiant(e) de toutes les disciplines des Sciences et de Génie ainsi que ceux/celles en Sciences sociales, qui retourneront aux études en septembre '85: Le Ministère de la Défense Nationale recherche des candidat(e)s à la 1^{re} Division de la Défense à plus amples détails, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus le plus tôt possible.

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Bureau du Vérificateur de la province du Nouveau-Brunswick recherche sa main-d'oeuvre pour l'été '85. Si vous êtes en 3^e année du BSA avec concentration en comptabilité et que vous avez un bon rendement académique, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 28 novembre à midi.

SECTEUR PRIVE

L'Hotel suivant recherche sa main-d'oeuvre pour l'été '85. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

ALBERTA

BAYSHORE INN — Parc National des "Waterton Lakes"

Nous avons reçu les demandes pour Jeunesse Canada Monde. Les dates limites pour soumettre votre demande sont le 5 et 15 janvier '85.

Nous avons aussi reçu l'information concernant les Chantiers internationaux. Veuillez communiquer avec nous pour de plus amples détails.

successives de la création de deux tableaux célèbres: la "Paysanne" et la "Nature morte au Magnolia".

3 décembre

Le Cubisme 1953, 16 mm, coul., Real. P. Aibert

Mayakovsky: (The poetry of action) 1973, 22 mm, coul., Portrait du poète révolutionnaire russe Vladimir Mayakovsky. Illustration de ses différentes activités: comédie, dramaturgie, composition d'essais et de pamphlets, peinture, Films d'époque le montrant avec Pasternak, Chokhovskiy et des amis du mouvement futuriste.

3 décembre

Naissance du Cinéma 1946, 40 mm, N/B, Réal. Roger Leebard: Documentaire préparé par les principales étapes de l'histoire du cinéma: premiers essais d'animation des images des lanternes magiques; phénakistoscope; théâtre optique d'Émile Reynaud et ses perfectionnements; succès de Méliès; et ses appareils enregistreurs pour l'analyse du mouvement. Tom Edison et son appareil à vision individuelle de l'image animée; les frères Lumière résolvant le problème de l'entraînement intermittent du film et

"Super lancement" de livre d'histoire

Le Département d'histoire-géographie du Centre universitaire de Moncton présentera un "Super Lancement" et présentation de livres d'histoire. Ce lancement mettra en relief dix livres produits au cours des trois dernières années par les étudiants actuels et les anciens étudiants du Département L'un de ces livres, **Le Mouvement coopératif chez les Acadiens de la région Evangeline (1852-1982)** de Cécile Gallant (B.A., 1980) vient de gagner le prix France-Acadie pour 1984.

Parmi les livres écrits par les étudiants et les anciens du Département, il y a un intérêt particulier dans les travaux sur les régions et les villages; Roy Bourgeois de Moncton et Maurice Basque de Tracadie, étudiants de maîtrise, ont

collaboré à la publication d'un **Histoire de Lamèque** (Moncton, Éditions d'Acadie, 1984) et ils se sont joints à Debra Kerry de Pokemouche, étudiante de 4^e année, pour produire **Deux siècles de particularisme. Une histoire de Tracadie** (Shediac, 1984). Benoît Bérubé, étudiant à la maîtrise, a collaboré dans la production d'une nouvelle édition de **"Histoire du Madawaska"** de Thomas Albert, publié à Montréal en 1962. Paul Surette, qui a reçu sa maîtrise du Département en 1979, a écrit le livre **Memramkoue, Petcou-diac et la reconstruction de l'Acadie, 1763-1806**, paru en 1981.

Un deuxième thème privilégié de recherche est l'histoire et l'évolution du mouvement coopératif. En

mettant en lumière le point de vue éditorial et les significations nouvelles conférées aux photographies par l'ajout de textes.

Ce genre de travail a beaucoup évolué au cours des dernières années. C'est pourquoi l'exposition regroupe les reportages produits entre 1953 et 1982. Certains trouveront que quelques uns de ces documents ont mal vieilli et ont perdu de leur pertinence avec le temps. Les autres diront qu'ils reculent et l'évolution des idées, ces documents ont acquis des dimensions inconnues à l'époque. L'exposition donne l'occasion au spectateur d'évaluer ces images dans le contexte de la galerie et de poser sur elle un regard qui dépasse le cadre de leur intention éditoriale.

Remerciements aux Archives Publiques Canadiennes de Tracadie et de Lunenburg à Jeremy Taylor et Léo Tounaisant qui ont tenu nombre de photographies pour l'exposition. Tess Taconis a aimablement communiqué ses connaissances de l'œuvre de son mari.

Soirée amateur

Un spectacle amateur est en voie de préparation dans le cadre de la semaine de Génie.

Ce spectacle sera présenté le 17 janvier 1985. Les artistes intéressés à y participer, peuvent donc, dès maintenant, débiter leur préparation.

Il y aura une courte répétition le jeudi 29 novembre à 12h30 au local B-115 des Sciences et Génie.

Pour plus d'informations, contactez Paul Lévesque au 388-2144.

Mireille Robichaud

plus du livre de Cécile Gallant sur le mouvement à l'île-du-Prince-Édouard, il y a le travail de Jean Doucet, publié en 1984 sur **La Caisse populaire l'Assomption Ltee, 1844-1984**.

Quant aux biographies, Régis Brun de Cap Pelé (B.A., 1979), auteur de **Maricomeo**, a travaillé sur Joseph Gueguen dans une étude sur le **Pionnier de la nouvelle Acadie**, publié aux Éditions d'Acadie en 1984 et Ronnie-Gilès LeBlanc (M.A., 1984) vient de publier sa thèse sous le titre "Antoine Gagnon, missionnaire auprès des Acadiens du Sud-est du Nouveau-Brunswick, 1800-1849" dans un numéro spécial de la **Gazette de la Société historique de la Mer Rouge**, 1, 4 (1984).

Enfin, Eloi Degraïe

Point de Mire
à CKUM-MF 105,7

le lundi 26 novembre de 18 h à 19 h
l'animateur Pierre-Marc Desjardins
l'invité: Bernard Lord, président de la FEUM
le sujet: Centre social étudiant
ligne ouverte 658-4485 et 858-4486

L'écho du Kachô

Les navigateurs dilats, les étions jamaï à toute aller une Russie qui ne serait plus jamais Sainte. Dans les steppes froides, blanches et admirablement désertiques le convoi royal franchit tranquillement dans ce décor paradisiaque (et paranoïaque), le bar dans ne voyait que les croupes derrière la perspective blanche, au loin, la vie, la pauvreté, derrière la mort (et/ou la richesse), quel diemmel (royal).

Elle ferma le file, éteignit la vieille lampe au pétrole et sortit dans le brouillard londonien. La cité était secouée par les pilonnements allemands, dans les dédales en ruine elle crut reconnaître la silhouette familière du facteur de l'armée, lorsqu'il lui tendit le télégramme elle se mordit les lèvres, "Georges"? Ah! Albert? (Oh my God!), VITAL SINES STOP SAME! SEULEMENT STOP AU KACHO STOP...

Il chiffonnait Le Front. Il regarda la boulette en cherchant à savoir où la société s'en allait... a-t-on idée de publier de telles balivernes incompréhensibles, incohérentes?... À ce moment précis Paul Bourque glissa devant mes yeux hagards, samedi il trônait (une fois de plus) en grand Prêtre-D.J. au Temple des extrémités de la courbe normale (les marginaux, les fiévreux, les foyers et tous les autres)... "We are limited not only by the physical capacity of our senses but also by our interests. We focus attention on some things and avoid others."

1. Bovee, L. Courtland; Arens, F. William.
Contemporary Advertising, Illinois, 1982, p. 203.

Bruno Hamel

(suite de la page 9)
modifier son comportement.

Comment devrait-on évaluer une société qui accepte des comportements de ce genre? Y aurait-il des comportements de nature malhon-

nête acceptable socialement condamnable? Une telle société a certainement intérêt à réviser et son code moral et son code légal afin de répondre aux besoins actuels de façon plus réaliste.

Roger Dupré



L'exécutif du Club des Jeunes progressistes conservateurs de l'U de M désire vous aviser que la réunion annuelle du Club aura lieu le mardi 27 novembre, au local 050 de la Faculté d'administration à 19h. Vous aurez l'occasion de rencontrer quelques députés francophones de la province du N-B. Tout ceci sera suivi d'une soirée sociale. Bienvenue à tous. Pour plus d'information, veuillez me contacter au 854-2475.

CULTURE

Entrevue avec M. Clarence Poirier

Chaque année, le département d'Art dramatique de l'Université de Moncton présente deux exercices publics. Cette année, au premier semestre, deux pièces de Bertolt Brecht, "La Croix blanche" et "Les Fusils de la mère Carrar", seront présentées. Clarence Poirier, professeur au département, dirige cet exercice. "Le Front" la rencontre.

Le Front: M. Poirier, de quoi s'agit-il dans ces deux pièces de Bertolt Brecht?

M. Poirier: En fait, dans "La Croix blanche", ça se passe en Allemagne en 1933, lors de la montée du nazisme. Alors Brecht, qui a toujours un peu voulu s'opposer au nazisme, a écrit différents textes dans une pièce qui s'appelle "Grand peur et misère du lile Reich" et "La Croix blanche" est un extrait de cette pièce. En fait, sous une forme quelque peu humoristique, il fait une critique justement de cette montée du nazisme et de la psychose qui pouvait s'installer au sein de la population à ce moment.

Dans la deuxième pièce, et là il y a un lien entre les deux pièces, ça se passe pendant la guerre civile d'Espagne cette fois. Le thème central c'est la neutralité. Et ce que Brecht tente de faire, c'est de démontrer que dans une situation de conflit de la sorte, il est faux de prétendre qu'il peut rester neutre. La pièce tente de démontrer que la neutralité, c'est plus ou moins appuyer la partie la plus forte puisqu'en réalité, on sait que c'est celle qui va gagner.

Le Front: Parlez-nous un peu de l'auteur.

M. Poirier: L'auteur, Bertolt Brecht, je crois qu'il faut justement en parler parce que les pièces que nous montons ne sont pas tout-à-fait représentatives de l'œuvre de Bertolt Brecht. Brecht avait écrit ces pièces-là pour prendre position dans le conflit à l'époque même où il se tenait. Par contre, les grandes œuvres de Brecht, comme "L'opéra des quatre sous", "Mère courage et ses enfants", ces pièces-là sont de type "théâtre épique" et toutes marquées de ce que Brecht lui-même a introduit au théâtre et développé surtout, qu'on appelle la "distanciation". Pour Brecht, le théâtre c'est un moyen de prise de position, un moyen de communication avec les gens, et il prétend que le public ne doit jamais oublier qu'il est au théâtre. Même que les personnages à des moments, décrochent plus ou moins de l'action dramatique. Donc inutile d'essayer de créer l'illusion parfaite. Ce que le public doit comprendre, surtout, c'est la fable. C'est pour ça aussi qu'on appelle le théâtre de Brecht, le théâtre didactique, ça lance des idées en espérant qu'elles soient discutées ensuite et qu'elles suscitent une prise de position. On regrette Brecht aussi sur le fait qu'il a toujours choisi de défendre la classe ouvrière, les opprimés. Et dans "La Croix blanche" comme dans "Les Fusils de la mère Carrar", ce thème-là est au centre même des pièces comme il est au centre de l'œuvre de Brecht. Mais ce ne sont pas ici les grandes œuvres de Brecht que nous n'avions d'ailleurs pas les moyens d'aborder.

Le Front: Justement,

comment ces deux pièces ont-elles été choisies et pourquoi?

M. Poirier: Le choix des pièces, chaque fois qu'on présente un exercice pédagogique public au département, se fait surtout pour répondre à la distribution que l'on a. Puisque nous avons des étudiants en trisème et en quatrième année qui doivent jouer, il faut trouver des textes qui leur permettent d'avoir un exercice valable. La plupart du temps, nous essayons de trouver des genres différents d'une année à l'autre. Cette année, on va chez Brecht puisqu'on ne l'avait jamais abordé au département et que c'est l'auteur contemporain le plus marquant, en Europe du moins. Aussi on essaye très souvent d'offrir aux étudiants quelque chose qui va dans le sens de leur difficulté. Le choix est fait d'abord en fonction d'un exercice pédagogique plutôt qu'en fonction d'une production lent d'abord compte des goûts du public. Il ne faut pas oublier notre fonction d'enseignants c'est celle qui doit primer.

Pour le choix, un deuxième point important à souligner, c'est que ces pièces-là, par leur thème, leur forme, leur actualité, l'histoire se réveille et l'action se déplace tout simplement. Le problème de la neutralité d'expression existe aujourd'hui à différents niveaux, ce que soit sur le campus ou ailleurs. Je pense qu'à ce moment-là, la pièce a aussi un impact sur le public. Quand on peut rejoindre ces deux objectifs à la fois, c'est tant mieux.

Le Front: Comment

procédez-vous pour assigner les tâches de production?

M. Poirier: Au premier semestre, les étudiants de troisième et de quatrième année jouent et, les finissent exclusivement, au deuxième semestre. Par contre, lors des représentations publiques, tous les étudiants du département sont engagés dans la production, à un niveau ou à l'autre, de la vente des billets à la porte, au décor, au maquillage, à la régie... Le choix se fait à l'intérieur d'un cours de scénographie. On demande aux étudiants de présenter leurs choix et on essaye de répondre le plus possible aux désirs de chacun. Et ceux dont le premier choix n'a pas été obtenu, peuvent toujours voir leur désir satisfait à un autre semestre. L'étudiant, si il passe quatre ans chez nous, aura travaillé à huit productions, dans trois dans lesquelles il aura été comédien, puisque à cette concentration du département, mais il aura aussi travaillé à d'autres niveaux. Pour nous, c'est complet sa formation et le rend beaucoup plus polyvalent une fois son cours terminé.

Le Front: Merci M. Poirier.

Les rôles principaux de ces deux pièces seront joués par Gail Boyd, Aurelia Durepos, Daniel Pinet et René Poirier. Ces deux pièces de Bertolt Brecht seront présentées du 5 au 9 décembre prochain à 20h30, à la Grande du CUM. Les billets seront en vente à la cantine de la Faculté de l'éducation au coût de 1.50\$ pour les étudiants et de 3.00\$ pour les autres.

éditions d'acadie

C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: 506-554-3490



126 p., 9.95\$

UNE HISTOIRE DE LAMÈQUE
des origines à nos jours

Roy Bourgeois / Maurice Basque

DISPONIBLE MAINTENANT:
LIBRAIRIES ACADIENNES

LIBRAIRIE PASSAGE
Moncton

"Cathy's Dance Series"

"Cathy's Dance Series", une exposition de quatorze gravures de l'artiste terre-neuvienne sera présentée à la Galerie d'art de l'Université de Moncton du 28 novembre au 23 décembre 1984. Lynda Laughway participera à l'exposition "Car on the Road", une exposition de groupe d'artistes de Terre-Neuve et du Labrador présentée à cette galerie d'art en octobre dernier. Présentée dans notre salle d'exposition d'un vidéocouleur au titre de "Etched in Air". Le vernissage aura lieu mercredi soir le 5 décembre à 20h. Tous sont les bienvenus.

CONFERENCE
PHOTOGRAPHIE

KATHIE TWEEDE, photographe, donnera trois conférences au département des arts visuels.

Lundi, 26 novembre 1984
à 9h local 107, Faculté des arts. Pour les étudiants en 3e et 4e années en photographie

à 13h, local 214, Faculté des arts. Présentation de quelques photographies canadiennes contemporaines ainsi que son travail personnel. Tous sont les bienvenus.

à 19h, local 114, Faculté des arts. William Klein, photographe/cinéma. Tous sont les bienvenus.

Kathie Tweedie est reconnue au Canada pour ses écrits ainsi que pour ses nombreuses conférences sur la photographie québécoise et canadienne qu'elle a données en Ontario, États-Unis, Arles, France, etc.

Kathie Tweedie défient un Baccalauréat en littérature (Montréal) ainsi qu'une Maîtrise (MFA) en Visual Studies Workshop de Rochester, New York. Le sujet de sa thèse William Klein.

Présentement en concert sabbatique de l'Université Concordia, elle réalise des photographies en noir et blanc, en relief.

Lancement de publications

Les Éditions d'Acadie ont le plaisir d'annoncer un grand lancement regroupant dix des dernières publications. Voici la liste des livres qui seront lancés:

Anne d'Acadie de Jeanne Ducluzeau
"a philosophie... au féminin de Corinne Gallant"

C'est pour quand le paradis... de Claude Lebouchier

La drôle de chasse de Pépère Goguen de Jean Péronnet

Caprice en hiver de Melvin Gallant

Pixie traduit de l'américain par Arsène Richard

Yano et les soldats aux épées magiques de Murielle Cyr
Une histoire de Lamèque de Maurice Basque et Roy Bourgeois
Pionnier de la Nouvelle Acadie — Joseph Gueguen de Régis Brun
Les Rumeurs de l'amour de Hugette Bourgeois Éditions Perce Neige

L'événement aura lieu le mardi 4 décembre à 20 heures à la Galerie d'Art de l'Université de Moncton.

Venez rencontrer les auteurs, ils vous diront tout sur leurs livres.

Développement et Paix relance son appel pour les victimes de la famine en Afrique

1. Des millions de personnes, en de nombreux pays d'Afrique, souffrent depuis de longs mois de la faim et voient leur vie même menacée par la famine. Cette situation a des causes profondes, comme le mal-développement, la mauvaise exploitation des ressources, et en certains cas, les conflits et les guerres qui détruisent les ressources et obligent des millions d'être humains à devenir des réfugiés. Mais cette situation est aggravée et rendue insoutenable à cause de la sécheresse qui sévit depuis de longs mois dans ces pays.

Cette sécheresse affecte tous les pays du Sahel, où près de 25 millions de personnes en souffrent. Elle affecte aussi plusieurs pays de l'Est Africain (Kenya, Zimbabwe, et autres), et de l'Afrique Australe (Mozambique, Zambie...)

Mais la sécheresse affecte d'une manière particulièrement dramatique l'Éthiopie.

et toute la région de la Corne de l'Afrique:

—l'Éthiopie, avec ses 33 millions d'habitants, a des besoins immenses d'aliments (surtout de céréales); 1 million de tonnes seront nécessaires pendant les prochains 12 mois pour empêcher des milliers de personnes de mourir;

—les régions de l'Érythré et du Tigray, que l'Éthiopie considère comme partie intégrante de ce pays, sont depuis des années, en conflit contre le gouvernement éthiopien. La situation de sécheresse et de famine y est aggravée par la guerre, les réfugiés. Des besoins urgents d'aliments, des médicaments et de transport pour les denrées y sont exprimés;

—enfin, le Soudan, pays voisin, affecté également par la sécheresse, doit répondre aussi aux besoins de milliers de réfugiés, dont l'afflux a augmenté considérablement ces derniers mois.

2. L'Organisation catho-

lique canadienne pour le Développement et la Paix, organisme officiel de l'Église catholique du Canada pour la solidarité et la coopération internationale, n'a pas voulu, ces dernières années, rester insensible à de telles situations. Son aide financière représente près de 45 millions depuis 2 ans et a été orientée vers:

—des projets destinés à combattre les causes de la sécheresse (irrigation, barrages, production agricole, entreposage d'aliments, etc.); en ce domaine, depuis 2 ans, plus de 2,65 millions ont été envoyés en Afrique, avec la collaboration de l'ACDI, pour les dizaines de projets dans plusieurs pays affectés;

—des secours d'urgence; depuis un an, Développement et Paix a envoyé 205 000 \$ pour les victimes de la sécheresse en Afrique de ses revenus propres donnés par le public canadien. L'ACDI a aussi contribué, par Développement et Paix, au montant de 925 000 \$. De nouvelles

demandes sont actuellement faites à l'ACDI.

3. Les besoins sont toutefois encore immenses, surtout en Éthiopie et dans les pays voisins. C'est pourquoi Développement et Paix vient d'envoyer:

—20 000 \$ à l'Éthiopie, où le CRDA — Christian Relief and Development Association (organisme de coordination qui regroupe de nombreuses Églises et ONG) s'occupe des millions de victimes de la sécheresse;

—20 000 \$ au Soudan, où le Soudanais, organisme de l'Église catholique, veut répondre aux besoins des milliers de réfugiés;

—20 000 \$ pour les besoins du Tigray et de l'Érythré, montant également acheminé à Soudanais, qui travaille en collaboration avec ERA — Erythrean Relief Association, et REST — Relief Society of Tigray.

Le gouvernement du Québec, par son ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles,

doit être remercié pour le montant de 100 000 \$ versé à Développement et Paix et qui sera acheminé immédiatement au CRDA en Éthiopie.

4. Des fonds encore plus considérables sont cependant nécessaires. C'est pourquoi Développement et Paix, en accord avec la Conférence des évêques catholiques du Canada, relance son appel pour les victimes de la sécheresse, et invite tout le public à lui faire parvenir ses dons. Tous les montants reçus seront parties d'un fonds spécial et seront acheminés à l'Afrique, en addition

aux montants déjà envoyés.

Tous ceux qui le veulent, peuvent envoyer leur don, en spécifiant sa destination: soit "sécheresse Afrique", pour des dons destinés à la situation générale de sécheresse dans l'ensemble de l'Afrique ou "famille Éthiopie" pour des dons à être affectés à cette région précise, soit à leur Conseil diocésain de Développement et Paix, soit à Développement et Paix, 2111, rue Centre, Montréal, Québec, H3K 1J5.

Islam: secret de la conversion



siècles déjà. Donc les savants, dont certains ont pu trouver, après de longues recherches et de nombreuses expériences, ont même eu le prix Nobel, en donnant un résultat qui existait depuis 1400 ans, là il n'y avait ni savants ni génies ni recherches ni même un matériel sophistiqué pour faire des expériences. Dans ce livre saint, il y a des choses simples que toute personne peut comprendre et d'autres, que seuls les savants peuvent interpréter, ou même ne pourront qu'après avoir fait beaucoup d'expériences et de longues recherches pour arriver aux résultats qui existent dans le "Coran". Et comme dit l'Éternel dans l'un de ses versets: "Et nous montrons des exemples à tous les humains et seuls les savants les reconnaissent."

De plus, tout effort, toute recherche, toute invention n'est que la résurrection de quelque chose qui existe déjà. C'est à dire que nos moyens sont limités, on peut inventer mais on ne peut pas créer quelque chose à partir de rien. C'est l'une des choses qui différencie l'homme et le créateur, Dieu le Tout puissant.

Ce que je vais montrer et évaluer dans ces articles est ce qu'on a déjà découvert beaucoup d'autres savants français, anglais, américains. C'est que la science atteinte de nos jours, existe dans le livre saint "Le Coran" que Dieu a fait écrire par l'ange Gabriel sur le prophète Mohamed depuis 14

Manifestation contre l'intervention des USA en Amérique Centrale

Plus de 40 personnes de divers organismes consacrés au développement international se sont jointes à la manifestation tenue samedi devant le Bureau de poste à Moncton. Ils ont répondu à l'appel du réseau national de solidarité avec l'Amérique Centrale dans une vague de protestation à l'échelle d'un pays. Protestation contre l'intervention militaire américaine en Amérique Centrale; protestation afin que le Canada joue un rôle actif pour une solution négociée et que les États-Unis respectent l'autodétermination des peuples.

Dans plusieurs localités des Maritimes, plus spécifiquement à Halifax, à Amherst, à Charlottetown et à St-John's, s'organisent des rallies de lettres où la population était invitée à écrire à Messieurs Mulroney, Clark, Chretien et Broadbent pour leur signifier leur préoccupation sur la situation critique en Amérique Centrale.

Les États-Unis ont décidé, depuis longtemps, qu'ils ne toléreraient pas le gouvernement sandiniste du démocratementisme au Nicaragua et qui avait réussi avec le peuple à se défaire de la dictature en 1979.

La guerre d'agression secrète contre le Nicaragua prend des formes nouvelles. Durant les deux derniers mois, il y a eu 58 violations de l'espace aérien du Nicaragua de la part des États-Unis. Depuis la semaine dernière, des avions espions américains survolent sans cesse Managua en franchissant la barrière du son. 100 soldats de la 62e division américaine ont été postés à la frontière du Honduras. Le Général américain Paul Goldman est en consultation avec les Contras subventionnés par les États-Unis pour déstabiliser le Nicaragua.

En réponse à toute ces provocations, le Nicaragua réaffirme 20 000 jeunes dédiés à la récolte du coton et les intégrés à la prise d'armes pour une défense imminente. Le pays est en état d'alerte.

Clair Gagnon
Coordonnateur du Comité
de Solidarité avec les Peuples
d'Amérique Latine



La Place de l'Assomption perdra-t-elle son identité ?

MONCTON — Interrogé par un journaliste du TIGRE le 2 novembre dernier au sujet d'un rumeur voulant que le nom de la "Place de l'Assomption", située à Moncton, soit changé au profit du nom anglais "Moncton court", le directeur du développement et de la location de la société de l'Assomption, M. Benoit Doucet, a soutenu que le nom devrait être à consonance française.

D'après M. Doucet, "depuis plus d'une année, la société de l'Assomption travaille en collaboration avec le comité organisateur de la revitalisation du centre ville (resorbo) dans le but de créer un concept acceptable aux deux parties en cause concernant la réorganisation des 20 000 pieds carrés que possède la société de l'Assomption près de la rue Main".

Le projet soumis aux autorités municipales, aux autorités provinciales et aux autorités fédérales, implique l'érection sur la majeure partie de l'espace, (situé entre la tour de l'Assomption et la rue principale) d'une immense construction fermée et munie d'une toiture rigide.

Selon M. Doucet, "ces

nouveaux espaces seront livrés à divers organismes privés ou publics des Maritimes, afin de permettre la présentation de pièces de théâtre, de spectacles, la tenue de rencontres et de conférences.

De plus, à-t-il ajouté, certains espaces commerciaux seront créés afin d'accueillir d'autres compagnies sur les sites mêmes de la société de l'Assomption.

Comme l'a expliqué M. Doucet, "une société d'assurance-vie ne peut investir l'argent de ses assurés pour la réalisation de projets immobiliers ne générant pas de revenus à court terme. Les trois paliers gouvernementaux doivent intervenir lorsqu'il s'agit de la construction d'espaces urbains".

Le premier projet présenté par le comité organisateur de la revitalisation du centre ville a été rejeté par le Conseil exécutif de la société de l'Assomption. D'après M. Doucet, "les coûts de construction auraient dépassé des prix de location trop élevés. De plus, l'espace disponible n'aurait pas suffi pour l'édification d'événements d'envergure".

M. Benoit Doucet a

confirmé que le concept susceptible de satisfaire tous les organismes impliqués actuellement les frais d'une analyse par les autorités municipales et provinciales. "Moralement parlant, la réalisation de ce projet repose entièrement sur les épaules des deux gouvernements et de la municipalité de Moncton. Pour sa part, la société de l'Assomption se verra défrayer les coûts d'entretien et de sécurité", a-t-il déclaré.

La compagnie "Candi International" de Montréal a obtenu le contrat pour la création du nouveau concept de la "Place de l'Assomption" et la réalisation d'une maquette destinée au Conseil de ville de Moncton. Cette maquette, livrée dernièrement aux autorités municipales, affiche le nom "Moncton court", sans aucune traduction française. Cet état de fait a provoqué l'étonnement de plusieurs groupes et individus de la province du Nouveau-Brunswick, sensibles au bilinguisme.

Questionnée à ce sujet, le président de la Société des affaires municipales de Brunswick, M. Aurèle Thériault, a été surpris d'apprendre l'absence d'un

nom français sur la maquette. D'après M. Thériault, "il est inconcevable que la Société de l'Assomption ne donne pas un nom français à ce projet". Mais la même société de l'Assomption symbolise le reflet de l'épanouissement des Acadies au pays. Il est impensable que cette société de l'Assomption songe à ne pas donner un nom français quel qu'il soit associé une traduction anglaise à-t-il affirmé.

Selon M. Thériault, "le Conseil municipal manque de respect envers les citoyens francophones de Moncton et de la province, des derniers à bénéficier de plus de 40% de la population du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, "à-t-il ajouté, "le Conseil de ville demeure encore exclusivement anglophone".

Malgré cela, M. Thériault refuse de croire que le futur site de l'Assomption n'aura pas de nom à consonance française. "Le nom français pour être ensuite traduit en anglais. "De toute façon, la décision finale n'a pas été prise, mais nous sommes encore en phase de réflexion", a-t-il soutenu en une conversation téléphonique.

Pour Léon Thériault,

professeur d'histoire à l'Université de Moncton et membre du conseil régional de la SANB, "l'existence d'un nom unilingue anglophone serait inacceptable pour les francophones".

Ce qui souleve le plus d'indignation chez M. Léon Thériault, réside dans l'utilisation du nom "Moncton" dans "Moncton court". D'après M. Thériault, "ce n'est pas l'idée de donner le nom d'une ville à un emplacement, mais c'est la même localité qui est désignée, mais l'utilisation du mot "Moncton", dont la signification historique ne symbolise pas tout à fait l'esprit de plaisir et de jouissance que veulent susciter les promoteurs de ce futur emplacement public".

De son côté, le directeur du développement et de la location de la société de l'Assomption, M. Benoit Doucet, soutient qu'il s'agit d'une réaffectation du Conseil de ville de Moncton et la compagnie Corbin International de Montréal concernent les spécifications qu'aurait du contenir la maquette. "La compagnie a toujours été de française, les raisons sociales et la charte de la société d'assurance-vie de l'Assomption sont en

français depuis 85 ans. Je ne vois pas pourquoi il y a une telle insistance de politique linguistique à-t-il laissé entendre.

D'après M. Benoit Doucet, "il ne peut pas y avoir qu'un nom unilingue anglophone associé à un nouveau espace; le français devrait prédominer sur l'anglais par une traduction anglaise d'un nom français".

Toutes les discussions entourant le nom du futur site sont probablement dues à la rapidité des événements qui n'aurait pas permis de rectifier la situation avant le lancement du projet en public et d'autre part, à une mauvaise entente entre les groupes impliqués en rapport aux inscriptions qui auraient dû se trouver sur la maquette des différents lieux.

M. Benoit Doucet affirme que le Conseil de ville avait donné de bonnes instructions à la compagnie montréalaise.

"Lorsque le projet aura été accepté par les différents paliers gouvernementaux et municipaux, nous nous intéresserons à la question controversée du nouveau nom à-t-il promis en fin d'interview.

(suite de la page 5)
centre peut offrir un très bon service à nous tous et nous pourrions en profiter dès l'an prochain. Si vous ne le savez pas encore, ce centre social nous offre une salle d'une capacité de cinq cents (500) personnes qui pourrait servir à des réunions, des conférences, des soirées de départements ou de facultés, des vins et fromages, des soirées d'amateurs et ainsi de suite. Cette salle serait la plus grande de ce genre sur le campus et serait définitivement un atout pour la population

étudiante. En plus de cette salle polyvalente, le projet suggère nous permettra d'avoir un centre offrant des services différents tels l'ouverture le soir, ainsi qu'un magasin étudiant, et tout cela sera entièrement appartenant à l'étudiant(e)s. Pour une première phase d'un centre social, c'est pas si mal, je dirais que même que c'est bien.

Oh, je le sais, certains collègues (il y a certains étudiant(e)s qui se donnent comme unique mission de critiquer) diront que ce projet ne répond pas au désir des étudiants

exprimés par vote au cours du référendum de 1983. C'est vrai, mais ces critères ne veulent tout simplement pas tenir compte de la réalité. Celle-ci nous dicte que nous avons des ressources financières limitées, ce qui rend le projet accepté en 1983 hors de notre portée, nous même, utopique. La réalité est, mes chers collègues, que nous nous devons d'agir maintenant et accepter ce projet, sinon, plusieurs années, passeront encore avant que l'idée du centre social ne s'efface sur la surface. Nous avons l'opportunité de

mettre les choses en marche et nous nous devons de nous faire un cadeau d'un centre social. Nous ne pouvons pas attendre et allons en grand nombre à la réunion générale du 26 novembre et prélevons-nous de notre droit de vote afin que finalement, nous puissions nous prouver qu'en unissant nos efforts, nous pouvons accomplir beaucoup. Par après, on se reverse à notre centre social.

Roland Babin
Représentant de la faculté
d'administration au CA
de la FEUM

Le Front en délire

Menton et le gardien des sœurs

Solution:

Le directeur du Répertoire des esclaves de la FEUM, M. Benoit Doucet, a été surpris d'apprendre l'absence d'un nom français sur la maquette. D'après M. Thériault, "il est inconcevable que la Société de l'Assomption ne donne pas un nom français à ce projet". Mais la même société de l'Assomption symbolise le reflet de l'épanouissement des Acadies au pays. Il est impensable que cette société de l'Assomption songe à ne pas donner un nom français quel qu'il soit associé une traduction anglaise à-t-il affirmé.

Si vous avez deviné (sans tricher), vous gagnez un escalatoire honoraire caennais et une invitation à la vie au journal Le Front, l'ébdo des bacilles de l'Université de Nulpar.

LSD, Le Serin Débauché

Jeu d'observation

Scandale à la FEUM (Fraternité des Esclaves de Nulpar). On apprend récemment de source bien informée que le directeur du Répertoire des esclaves avait été contraint dans des circonstances sombres et obscures de donner une partie de sa bourse au chef du Menton et une partie égale au gardien des sœurs de la FEUM. Les deux esclaves, l'un et l'autre, scandalisés devant rien, n'auraient pas hésité à participer à deux longues nuits de torture du directeur du Répertoire, torture poursuivie jusqu'au petit matin.

2e problème: torture la vérité. (Indice: une autre personne du courant aurait déclaré que c'était le directeur du Répertoire qui exploitait le chef du

La chronique du Coq

D'aucuns me diront que la grosse nouvelle d'actualité cette semaine appartient à René Lévesque, pour d'autres, c'est le centre social étudiant qui fut le centre d'indignation. À mon avis, nous vous tromperont tous: la nouvelle avec un "i" majuscule cette semaine, c'est celle d'échange de Steve Shutt aux Kings de Los Angeles pour des considérations futures. À-t-on pensé que ce pauvre aller gauche doit quitter nos hivers rigoureux pour la terrible chaleur et le soleil de la Californie, quelle honte! Pour ce qu'est de René Lévesque, plus rien ne me surprend, on m'annonçait qu'il est devenu "gogo boy" que je ne serais pas surpris.

De cette façon, au Québec on aurait un parti qui "vire son capo", un premier-ministre qui "enlève son chapeau" et un ex-ministre qui le voit, ce serait déjà mieux et plus consistant à mon avis que la situation actuelle. Pour ce qui est de la situation sociale, c'est dans deux jours que nous serons fâchés. Cet événement édicte que l'on a qualifié d'éléphant blanc, rose, etc., aura fait couler beaucoup plus d'encre qu'il aura fait lever de sentiments. Une chose me semble certaine: les 500 000 \$ promis par M. Fim en 1983 sont bien en route. Moi, j'ai bien ma petite solution de tête d'oiseau à ce problème: pourquoi ne pas acheter 740 000 billets de 10 \$ à la Banque d'Amérique et les offrir à la FEUM? On attende que le prix de ce billet chute au moins à 10 millions de dollars) gagner le gros lot et bâtir le plus gros centre social étudiant au monde, qui comprendrait, évidemment, un poulailler et un bureau de vétérinaire.

Le Coq déchaîné

Les Anges Beus ça promet

SPORTS

Si les Anges Beus ont connu un regain de vitalité au cours des dernières années, il faut immédiatement penser au travail colossal qu'a effectué l'instructeur Guy Boudreau de l'équipe de Handball féminin de la ligue interuniversitaire de l'Atlantique. Depuis qu'il est à la tête de cette formation, les Anges Beus sont certes devenus, une équipe capable de tenir tête aux équipes des autres provinces canadiennes.

Avec un très bon bagage d'expérience dans le domaine du Handball, Guy Boudreau peut certainement penser à bâtir son équipe à son image, ayant acquis plusieurs "vétérans" sur qui il peut s'appuyer. Il s'agit de quelques d'expériences telles que Anne Lalonde, Joanne Landry, Lison Gauthier et Josette Babineau, qui certes, sont des valeurs sur lesquelles Boudreau pourra compter énormément.

Le Handball, on le sait, est un sport reconnu pour demander beaucoup d'endurance physique à cause des mouvements

collisions effectuées lors des matchs. Le Handball est un sport qui demande de posséder un excellent contrôle du ballon et d'avoir une très bonne coordination de la part de chacune des joueuses sur le terrain où la discipline est de rigueur.

Cette saison, Boudreau ne fait pas les choses à moitié. Dès le début octobre, nous étions déjà au travail. Pour cette saison, notre programme est très différent des années précédentes. La forme de nos joues sera constituée entièrement par des tournois canadiens. C'est pour cette raison que l'équipe doit travailler très fort au niveau de la défense qui, pour nous, sert notre marque de commerce. Si nous pouvons contraindre les attaques adverses lorsqu'il sera temps de trouver le ton du fillet, nous aurons alors les éléments en place pour résoudre ce problème.

L'un de nos objectifs principaux très important, pour nous, est de prouver aux équipes du Québec

que nous pouvons leur donner un regain de confiance et si tous les Anges peuvent profiter de toutes les stratégies enseignées, nous pouvons certainement voir des Anges Beus nous tenir en haleine tout au long de la saison et participer au championnat universitaire à Winnipeg sans alors réalisable.

Alors, si Guy Boudreau peut réunir tous les

moceaux de son programme et si tous les Anges peuvent profiter de toutes les stratégies enseignées, nous pouvons certainement voir des Anges Beus nous tenir en haleine tout au long de la saison et participer au championnat universitaire à Winnipeg sans alors réalisable.

Daniel Hébert

Classement

CLASSEMENT									
PJ	G	P	N	BP	BC	Pts			
UPEI	9	6	0	0	79	22	18		
U de M	6	6	0	0	47	22	12		
Dalhousie	5	3	1	1	29	17	7		
Acadia	7	3	3	1	29	17	7		
St-FX	8	3	5	0	38	49	6		
UNB	7	2	5	0	30	51	4		
Mount A.	7	2	5	0	17	57	4		
St. Thomas	9	2	7	0	34	47	4		
St. Mary's	2	2							
St. Mary's	6	1	5	0	16	36	2		

COMPTERES									
NO.	NOM	PJ	B	A	Pts	Pem			
24	Donald LeBlanc	6	9	8	17	4			
17	François Sills	6	8	8	16	8			
20	François Boudreau	6	6	7	13	15			
16	Benoit Doucet	5	4	8	12	6			
18	Claude Vilgrain	6	4	6	10	4			

Fini les farces

Il y a quelques jours, j'ai eu le plaisir de m'entretenir quelques minutes avec le sympathique Michel Paiement, l'instructeur de l'équipe de Volleyball masculin de l'Université de Moncton pour cette saison. À sa première saison, Paiement aura certainement un très grand rôle à jouer. L'année dernière, les Anges Beus, on le sait, ont eu leur part de problèmes avec une fiche de trois victoires et 15 défaites. Mais cette année, les choses seront très différentes, avec un système d'entraînement complètement modifié et beaucoup plus intensif. Selon Paiement, nous avons eu la chance de voir à plusieurs occasions, les gymnastes de l'université s'entraîner et chose certaine, ça nous inspire beaucoup pour nous donner le goût de travailler plus fort à chacun des exercices.

Depuis le début de la saison, nous saignons beaucoup de temps à l'exploitation d'un meilleur attaque pour que les choses soient efficaces.

L'équipe s'est fixée comme objectifs, princi-

paux de terminer la saison avec la fiche supérieure à 50 victoires et 15 défaites. Les deux interuniversitaires de l'Atlantique, chose qui ne s'est jamais produite par le passé, jusqu'à présent, avec le très bon début de saison que nous connaissons, nous pouvons certainement penser que l'objectif est réalisable.

Cette saison, Paiement dispose de joueurs d'expérience, dont Eric Savard, l'un des piliers à l'attaque pour les Anges Beus, qui jusqu'à présent connaît un début de saison éblouissant et a été nommé l'athlète du mois d'octobre. On pense aussi aux excellents Gilles Boudreau, Eric Basque, Claude LeBlanc et Michel Ross, qui ayant tous ensemble un très bon bagage ont apporté à l'équipe leur expérience et aussi la fierté d'appartenir à une équipe capable de tenir tête aux excellentes formations de l'Université de Moncton.

En effet, lors du dernier passage des Tigres de Moncton, nous avons vu comme l'une des meilleures formations de Volley-

ball au pays, ceux-ci ont été surpris par le calibre de jeu que les Anges Beus pouvaient leur offrir. Et lors de ces derniers matchs, les spectateurs qui étaient présents ont été très impressionnés et emballés par le spectacle que pouvait offrir la troupe de

Michel Paiement.

Alors, avec un nouveau instructeur et une équipe complètement transformée, les Anges Beus auront du caractère, le désir de vaincre et aussi, seront fiers de porter l'uniforme jaune et bleu.

Daniel Hébert

Le club de patinage artistique de l'Université de Moncton ouvre ses portes pour une autre saison. Tous les étudiant(e)s inscrit(e)s à plein temps, qui voudraient se divertir en patinant ou qui aimeraient apprendre à patiner, sont les bienvenus(e)s.

Quand... tous les dimanches à 19h30

Ou: Aréna J.-L. Lévesque

Pour plus d'information, contactez

Debbie au 854-6711

P.S.: N'oubliez pas les patins!

Joueur de la semaine

L'athlète de la semaine, il s'agit du numéro 17, François Sills des Anges Beus. Ce joueur de centre de six pieds et un fait osciller la balance à 202 livres, originaire de Amos Québec, c'est sa première saison avec les Anges Beus. Il poursuit présentement ses études dans le domaine de l'éducation physique, un domaine qu'il affectionne en particulier. L'an dernier, Sills était l'un des coéquipiers du joueur

de centre Mario Lemieux dans l'équipe des Voisins de Laval et a participé à la coupe Memoriels. Durant la saison morte, François Sills profite beaucoup de son temps pour pratiquer certains loisirs comme le golf, le baseball, la natation et les voyages. Avec sa vaste expérience dans le domaine du hockey major québécois, Sills est un élément dont Jacques Noël ne peut se priver.

Et même plus le lundi soir,
Spaghetti à volonté!

855-5000

726 MOUNTAIN Rd.
MONCTON N.B.

Restaurant licencé Bar Salon.

Toutoul de hockey des écoles secondaires francophones le vendredi 30 novembre, le samedi 1er décembre et le dimanche 2 décembre à l'Aréna J.-Louis Lévesque. Bienvenue à tous.

Les photos d'équipes du SAR sont maintenant disponibles au local 204 du Ceps.

Funspiel de Curling

Tous les étudiants et les professeurs de la Faculté des Sciences de l'Éducation sont invités à venir brûler quelques calories et à s'amuser en grand lors du Funspiel annuel de Curling de cette faculté. Cette rencontre sportive aura lieu le samedi 1er décembre prochain de 12h à 18h au Club Beauséjour. M. Amédée Cormier de l'école d'éducation physique et de loisir sera alors sur les lieux afin d'initier les nouveaux adeptes aux rudiments de base de ce sport amusant.

Les inscriptions pour ce tournoi se feront les mercredis 28, jeudi 29 et vendredi 30 novembre de cette semaine. Le tirage au sort des équipes se fera au salon étudiant le vendredi après-midi.

En raison des contraintes physiques, un maximum de 40 personnes doit être fixé et pour défrayer le coût de cette activité, \$5 seront demandés au moment de l'inscription.

D'après les commentaires recueillis antérieurement, la journée s'annonce très amusante. Le comité sportif vous supplie donc de faire vite pour vous inscrire en raison du nombre limité de participants. Pour plus d'informations, venez nous voir à l'inscription. Il nous fera plaisir de l'aider.

Préparez vos travaux en conséquences et venez vous amuser avec nous samedi.

Monique Rioux
Responsable du Curling
Comité sportif
Fac. des Sc. de l'éduc.

INFO.

Le Canada à la conquête de l'espace

L'implication du Canada dans l'espace tend à augmenter considérablement ces dernières années. On y pridit même un avenir prometteur.

Telle est la principale constatation faite par le Dr. Roberta Bondar lors d'une conférence offerte aux étudiants de l'Université de Moncton et au public monctonien. Mad. Bondar a été invitée par Mad. Mabel DeWaire, présidente honoraire du Salon de la femme (Woman's World). Selon Mad. DeWaire, le Dr. Bondar est une femme remarquable. En effet, elle est membre de l'équipe des six astronautes canadiens qui participent aux missions de la navette spatiale américaine Challenger. Elle possède d'ailleurs un doctorat en neurologie et un diplôme de docteur en médecine.

"Depuis ma tendre enfance, je rêve à un voyage dans l'espace", a déclaré le Dr. Bondar. Elle, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) publié en juillet 83, une annonce pour un programme d'entraînement d'astronautes, j'ai vu mon rêve se réaliser", a-t-elle ajouté.

M. Frédéric Arsenault, sous-ministre au cabinet de la réforme, a annoncé la création d'une agence de traduction au Nouveau-Brunswick pour bientôt. Il a fait cette déclaration lors de la table ronde portant sur "La place des Acadiens dans la réforme gouvernementale au Nouveau-Brunswick", tenue mardi dernier, au Salon du Chancelier de l'Édifice Talbot, au Centre universitaire de Moncton.

M. Arsenault avait tout d'abord expliqué que le secteur de la traduction relevait du Ministère de l'Approvisionnement et des Services.

"Le Bureau de traduction a déjà terminé un projet et il a entrepris le second. Ces projets ont pour seul but de rendre la province plus autonome relativement aux services de traduction", a-t-il souligné.

Le premier projet visait à établir la liste des traducteurs compétents du Nouveau-Brunswick qui font de la pige sur une base

Mme Bondar a profité de cette conférence pour discuter de l'implication du Canada dans le domaine de l'espace. Elle a mentionné que, le premier satellite canadien "Alouette", a été lancé en 1962. C'était le premier objet spatial qui ne soit ni Russe ni Américain. Depuis, une douzaine de satellites canadiens ont été installés, sans la moindre anicroche.

Mad. Bondar a discuté des avantages qu'apportent les satellites au pays. D'après elle, les satellites permettent de recueillir des données sur l'agriculture, la foresterie et l'océanographie. En ce sens, ils amènent une nette amélioration dans le domaine de l'exploitation des récoltes et dans le domaine des méthodes d'irrigation. Aussi, ils peuvent prédire avec plus d'exactitude les risques de sécheresse.

Cependant, Mad. Bondar a rappelé qu'on se servait aussi des satellites en cas d'urgence. Par exemple, les satellites de secours peuvent retrouver un bateau perdu. Elle ajoute que l'utilité des satellites dans ce domaine, est inestimable. Il est même possible de les utiliser maintenant, 28 vies.

privée. Le Bureau dispose actuellement d'une liste de 500 traducteurs sous contrat.

Le second projet invitait les agences de traduction à soumettre des propositions en vue d'établir leur propre liste de traducteurs. Le projet mènera à l'établissement d'une agence professionnelle de traduction dans la province", a-t-il déclaré.

Au terme d'une période de trois ans, le personnel devra se composer uniquement de néo-brunswickois. La firme offrira des emplois et des stages d'été aux étudiants du Nouveau-Brunswick inscrits au programme de traduction de l'Université de Moncton.

Dans la même veine, M. Arsenault a évoqué la nécessité d'un tel projet parce que, a-t-il affirmé, "le gouvernement verse plus de 500 000 dollars à chaque année à des agences de traduction provenant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick", a-t-il conclu sans que le secteur de l'amploir de la demande, a-

Le Dr. Bondar a aussi parlé de l'importante contribution canadienne offerte à la NASA. Il s'agit en effet du Canamir. Selon le Dr. Bondar, le Canamir est un cadeau de 110 millions à la NASA. D'ailleurs, la NASA en a acheté trois autres depuis.

La conférence a ajouté que le télémanipulateur est aujourd'hui, à la fine pointe de la robotique spatiale et de la médecine de l'espace. En effet, les scientifiques canadiens n'avaient jamais fabriqué un tel engin, ajouta Mme Bondar. Ils ont dû prendre beaucoup de précautions. Cependant, le Dr. Bondar estime que le Canamir a aujourd'hui une valeur inestimable, non seulement au niveau du prix, mais aussi au niveau des débouchés dans l'industrie canadienne de la robotique. Le Canamir ouvre les portes au Canamir à entreprendre d'autres projets comme celui-ci", a-t-elle conclu.

Le Dr. Bondar a accordé beaucoup d'importance aux expériences qu'a effectuées Marc Garneau, lors de son expédition en orbite. Selon le Dr. Bondar, Marc Garneau

était un invité lors de cette mission. Les astronautes étrangers ou les Américains n'appartenaient pas à la NASA, et qui l'on invité pour une mission spécifique, portent le nom de "spécialistes de charges utiles". Le Dr. Bondar a souligné que Marc Garneau s'est vu confier par le Conseil National de Recherches et de la NASA, 10 expériences distinctes.

Mad. Bondar a donné quelques détails sur ces expériences. "Tout d'abord, il y a les expériences 'des médicaments', a-t-elle précisée. En effet, au cours de cette mission (41-6), Marc Garneau a du effectuer la série de tests reliés au "syndrome d'adaptation spatiale". C'est ainsi que l'on montre l'ensemble des malaises qui affectent les astronautes en état d'apesanteur: désorientation, nausées, vomissements, etc." Elle a aussi étudié la détérioration de la fonction sensorielle dans l'espace. Il s'agit d'un genre de malaise affecté dans l'espace etc..

Cependant, Mad. Bondar a mentionné que l'expérience clé de la mission a été la mise au point du

d'idées, M. Arsenault a expliqué le rôle joué par les agences de traduction. Ce sont des ministères qui servent d'intermédiaires. Ils sont peu connus de la population parce que les agences centrales ne font pas de consultations publiques."

Il a donné comme exemple le Ministère de l'Approvisionnement et des Services.

De par la réforme, le gouvernement a procédé à la regroupement de plusieurs services publics. Il a cité en exemple les services internes qui regroupent aussi tout ce qui touchait les édifices, les automobiles et les véhicules lourds. Ces trois services ont été regroupés.

Le gouvernement économique, a-t-il affirmé, entre 250 000 à 300 000 dollars par année sur l'achat de camions. Des experts ont analysé les camions utilisés par le Ministère des Ressources Naturelles et le Ministère de la Voirie. Ils ont conclu que les deux ministères

"système de vision spatiale (SVS)". La conférence explique que le SVS a été mis au point par le CNRC. Le CNRC attend de cette mission les grandes retombées commerciales et militaires. Le SVS pourrait trouver des applications industrielles dans l'aérospatiale et la robotique. De plus, il serait d'une aide précieuse pour les manœuvres de construction d'une station orbitale, a-t-elle ajouté. Enfin, Marc Garneau a dû exécuter diverses mesures sur les radiations solaires à l'aide d'un héliophotomètre de fabrication canadienne. Les résultats serviront à la recherche sur les pluies acides ainsi que sur la couche d'ozone atmosphérique et sur les effets des nuages de poussière volcanique.

Par contre, selon la revue "L'Actualité" d'octobre dernier, le Dr. Bondar, Doetsch, directeur du programme d'entraînement des astronautes, a affirmé que les données confiées à Marc Garneau sont de nature scientifique. Mais, il admet qu'elles pourraient servir à avoir des applications militaires.

Le Dr. Bondar a également fourni quelques détails sur les installations sanitaires du Challenger. D'après elle, on doit presque subir un traitement spécial pour pouvoir aller aux toilettes. "C'est 'General Electric' qui a conçu le module et les croix qui lui servent pour demeurer dans la fabrication d'appareils ménagers", a-t-elle déclaré.

Toutefois, la conférence a parlé de l'avenir de l'espace. Effectivement, les États-Unis voudraient établir des 1992, une station spatiale. Le Canada pour sa part, voudrait augmenter son implication dans le domaine.

Enfin, on a demandé au Dr. Bondar si elle a des chances de se rendre, un jour dans l'espace. D'après elle, sa première chance de voyager dans l'espace remonte à 1986. Elle aura alors une chance sur trois de s'y rendre. De toute façon, elle avoue qu'une raison majeure pour laquelle les astronautes ne choisissent, c'est qu'ils ont des optimistes.

Michelle St-Pierre

Le N.B. aura son agence de traduction

pouvaient employer les mêmes camions pour faire ce travail. Elle, ces camions servent à éteindre les feux de forêt et Thiver, ils débattent les routes."

Tous ces dollars économisés servent à réduire le déficit ou bien encore à augmenter la qualité des services", a-t-il ajouté.

M. Arsenault a affirmé que la réforme redéfinirait les frontières des régions administratives tout en tenant compte de la langue parlée dans les différentes régions.

"Certaines personnes de Moncton doivent se rendre dans des régions francophones pour recevoir le service désiré en français", a-t-il cité à titre d'exemple.

Finalement, M. Arsenault a déclaré que cette réforme s'avérerait nécessaire parce que la situation est en constante évolution.

"D'après une étude de la revue mensuel 'Saturday Night' du mois d'octobre, 20 pour cent des jeunes âgés de 18 à 21 ans

fréquentent l'université présentement comparativement à 4 pour cent en 1971", a-t-il expliqué.

Dans la même soufite, il a mentionné que 16 500 jeunes âgés de 18 à 21 ans fréquentent actuellement les différentes universités du Nouveau-Brunswick comparativement à 2800 en 1957.

"Toutes ces données, a-t-il déclaré, influencent largement la composition des budgets gouvernementaux. Le gouvernement doit s'ajuster à la fonction des changements opérant dans la société. Or, en 2000, les experts prévoient que le nombre des personnes âgées augmentera d'un tiers. Le gouvernement doit donc reconstruire ses services de santé et d'hospitalisation."

"La réforme gouvernementale se veut une période de réflexion sur l'ensemble de nos activités gouvernementales", a-t-il conclu.

Robert Laflamme

AU KACHO



VITAL SINES

1er décembre seulement
Une couleur dansante de Toronto
La pulsation du crépuscul
L'aventure offensive

